

RAPPORT ANNUEL 2009

Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest





SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES GLOBALISÉS ET CONSOLIDÉS	
Le contexte	p. 6
L'année 2009 pour le Groupe CM LACO	p. 7
COMPTES GLOBALISÉS	
Etats financiers au 31 décembre 2009	p. 22
Annexe aux comptes publiables	p. 26
Rapports des commissaires aux comptes	p. 43
COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.	
Etats financiers au 31 décembre 2009	p. 46
Annexe aux comptes publiables	p. 52
Rapport des commissaires aux comptes	p. 91



RAPPORT DE GESTION

sur les comptes globalisés et consolidés



RAPPORT DE GESTION

Le contexte

L'ÉCONOMIE MONDIALE EN 2009

Après la crise financière aigüe de 2008, l'économie mondiale a plongé dans la récession en 2009.

Ainsi le Produit Intérieur Brut mondial a reculé d'environ 2,2%, et c'est l'ensemble du commerce mondial qui s'est contracté.

Pour autant 2009 marque aussi le retour progressif à la normale sur les marchés financiers, après les actions massives des banques centrales en matière de liquidité et de baisse des taux d'intérêts.

Ainsi, les taux d'intérêts sur les marchés monétaires sont presque partout proches de zéro et les primes de risques sur les marchés obligataires privés se sont fortement réduites, facilitant le refinancement des banques et des entreprises.

Ces actions monétaires doublées d'une action également massive des autorités gouvernementales pour rendre solvables les banques et relancer les économies via la dépense publique ont permis au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre de stabiliser, voir de relancer l'économie après un premier semestre très déprimé.

Pour autant, le chemin de la reprise économique en cours reste semé d'embûches.

Pour le système financier, c'est la redéfinition des modalités de régulation qui est en œuvre, avec des modifications en matière comptable, prudentielle et en matière de gouvernance. Ces refontes devront être réalisées dans un contexte où il faut en même temps limiter la contraction de la demande et de l'offre de crédit, et où le fonctionnement des marchés financiers reste fragile.

Pour l'économie, au-delà de la relance liée aux dépenses publiques, c'est le retour à une dynamique d'investissement et de consommation privés qui devront assurer la pérennité de la reprise, alors que le financement de la dépense publique marque ses limites. En effet, l'ampleur des déficits publics nécessaires pour relancer les économies (de l'ordre de 8% en zone euro) a entraîné une augmentation de l'endettement public qui atteint aujourd'hui des seuils qui inquiètent les investisseurs. L'élargissement actuel de la prime de risques des états souverains l'atteste.

Comme on le voit, 2010 est une année pleine d'espoir, car le chemin est engagé vers une reprise de la croissance économique mondiale. Pour autant, des risques subsistent et il y aura encore vraisemblablement des obstacles à franchir pour surmonter une crise de cette ampleur.



RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LACO



LES FAITS SIGNIFICATIFS

LA POURSUITE DE LA RÉORGANISATION DU GROUPE DANS LE CADRE DE SA RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Si l'ampleur de la crise a créé la surprise, le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest a toutefois anticipé les évolutions de son environnement dans le cadre de la réflexion stratégique qu'il conduit depuis 2006. Une réflexion qui se traduit par une évolution de son organisation et de son offre avec le souci de s'appuyer davantage sur les outils développés au plan national par le Crédit Mutuel/CIC, dans une logique de rationalisation des coûts et d'optimisation des services proposés aux sociétaires et clients.

Actuellement, un projet de convergence avec d'autres groupes de Crédit Mutuel est à l'étude.

L'objectif pour le CM LACO est de contribuer à la construction d'un Crédit Mutuel plus homogène au plan national et plus performant sur le plan de son organisation, avec pour la clientèle, la perspective d'une offre de produits et services plus lisible et plus compétitive, car commune aux différents groupes de Crédit Mutuel inscrits dans le nouvel ensemble qui se construit.

Cet ensemble est aujourd'hui composé des Fédérations de Centre Est Europe, d'Ile de France, de Dauphiné Vivarais, du Sud Est et de Midi-Atlantique.

La décision de convergence entre le CM LACO et cet ensemble de Fédérations sera arrêtée par les Présidents des caisses locales du CM LACO au cours d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en mai prochain.

AUTRES FAITS SIGNIFICATIFS

Plusieurs événements significatifs impactent les comptes de l'année 2009 :

- > Le CM LACO a cédé ses titres IPO dans le cadre de l'offre publique d'achat émise par le CIC le 6 novembre 2009. La plus-value de 15,1 millions d'euros en résultant figure au poste gains et pertes sur actifs immobilisés.
- > Le 16 novembre 2009, la Caisse Fédérale du CM LACO, actionnaire unique d'Atlancourtage Ouest Atlantique, a décidé de la dissolution par anticipation puis de la transmission universelle de son patrimoine à l'actionnaire unique. Cette opération se traduit par un boni de confusion de 3,9 millions d'euros inscrit au poste Revenus des titres à revenu variable.

- > La mobilisation sans précédent des autorités monétaires et gouvernementales en fin d'année 2008 et en 2009 s'est traduite par une amélioration notable des conditions de financement du système bancaire.

La crise financière, qui s'était amplifiée avec le défaut de Lehman Brothers en septembre 2008 a été surmontée. Pour autant, un nouvel équilibre et une nouvelle régulation du système restent à définir.

Des opérations de désengagement sur le portefeuille de titres de placement ont été entreprises au CM LACO en 2009. Par ailleurs, la valorisation du portefeuille titres de la Caisse Fédérale s'est partiellement restaurée.

Il résulte de ces différents événements un impact positif de 21,9 millions d'euros enregistré au poste gains et pertes sur opérations de portefeuille de placement et assimilés.

Sur la même période, le CM LACO a cédé son encours de 33,2 millions d'euros détenus sur Lehman Brothers et Landsbanki, provisionné pour 30,3 millions d'euros au 31 décembre 2008. L'impact positif sur le résultat 2009 de ces opérations est de 1,5 millions d'euros inscrit en coût du risque.

UN NIVEAU D'ACTIVITÉ QUI RALENTIT SENSIBLEMENT MAIS QUI RESTE DYNAMIQUE

LA VOLONTÉ D'ACCOMPAGNER LES PROJETS DES SOCIÉTAIRES EN MATIÈRE DE CRÉDITS

Si le contexte économique marqué par une croissance proche de zéro et des tensions importantes sur l'emploi s'est traduit par une réduction sensible des investissements des entreprises et des projets immobiliers des ménages, le CM LACO s'est résolument inscrit dans une politique d'accompagnement des projets de ses clients, en s'appuyant sur sa connaissance du terrain, tout en respectant les règles de gestion sérieuses qui sont les siennes.

A 8,9 milliards d'euros, l'encours de crédits a progressé de 2,4%, soit un rythme inférieur à celui des années précédentes mais un rythme qui reste positif.

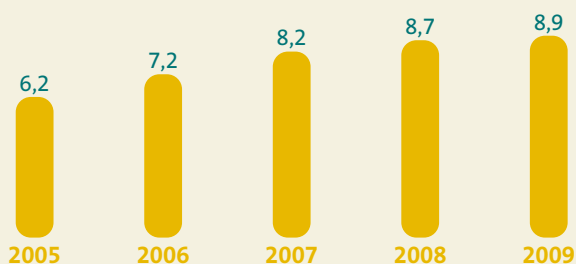
Cet encours de crédit se répartit à hauteur de 71% pour les Particuliers, de 17% pour les Professionnels et de 7% pour les Agriculteurs.



RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LACO

Crédits : 8,9 milliards d'euros au 31 décembre 2009



DES RISQUES EN PROGRESSION

L'encours des créances douteuses et contentieuses évolue de +25,5% en 2009 alors que le taux de risques est de 2,9%.

Le taux de couverture ressort à 43,1% et les dépréciations sur créances douteuses s'élèvent à 116,7 millions d'euros contre 97,7 millions d'euros en 2008.

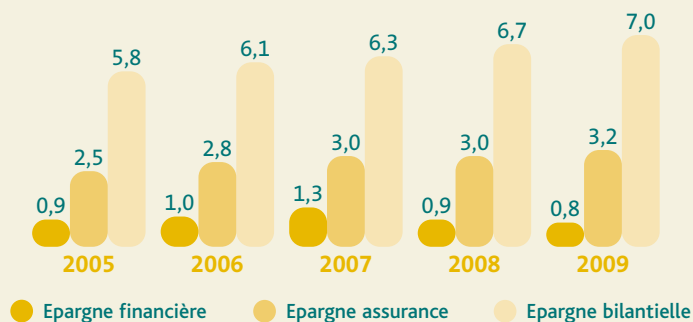
Les pertes sur créances s'élèvent à 6,0 millions d'euros contre 6,6 millions d'euros en 2008.

LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ADAPTÉES EN ÉPARGNE ET ASSURANCE

Les conséquences de la crise économique et de la crise immobilière sur le niveau d'activité n'ont pas empêché les équipes des caisses locales de rester mobilisées aux côtés des clients pour apporter des services de qualité et construire des solutions d'épargne, de crédit, de moyens de paiement ou d'assurance adaptées aux besoins de chacun.

A 11,1 milliards d'euros, l'encours d'épargne progresse de 4%.

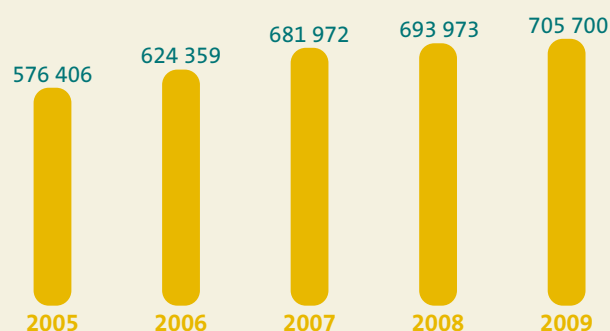
Epargne : 11,1 milliards d'euros au 31 décembre 2009



Au niveau de l'assurance IARD, on compte aujourd'hui quelque 705 700 contrats en portefeuille (+ 11 000 par rapport en 2008). C'est dans le domaine de l'assurance des personnes que la progression de l'activité est la plus significative (+ 4%).

Comme annoncé, une offre d'assurances complète destinée aux Professionnels a été mise en place à compter du second semestre de 2009.

IARD : 705 700 contrats en stock



LE CHOIX DE RESTER INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le choix d'une politique de développement des activités du réseau est toujours d'actualité et s'appuie sur des investissements significatifs notamment au niveau des effectifs et des infrastructures.

• au niveau des effectifs

66 recrutements ont été réalisés en 2009. Sur les cinq dernières années, plus de 380 personnes ont été recrutées par le CM LACO. L'effectif était de 1955 à la fin de 2009. Il est quasi stable par rapport à la fin de 2008.

Comme chaque année, un programme de formation ambitieux a par ailleurs été développé pour accroître les compétences des collaborateurs, qu'ils soient jeunes embauchés ou expérimentés. Au total, quelque 11 500 journées de formation ont été organisées.

• au niveau des infrastructures

Comme au cours des années précédentes, le CM LACO a poursuivi sa politique d'investissements en matière d'infrastructures afin de maintenir voire de développer la qualité d'accueil au sein de ses locaux. Douze caisses ont, ainsi, été rénovées sur l'ensemble du Groupe.

RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LACO



L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE

En 2009, le besoin net de trésorerie s'est réduit de 236 millions d'euros, à 3 765 millions d'euros.

En effet, la progression de l'encours de crédits a été inférieure à la progression de la collecte, dans un environnement où les sociétaires et clients ont limité leurs projets et accru leur épargne.

En matière de ressources longues, le CM LACO obtient des refinancements auprès de la CRH, de la BFCM et directement sur le marché. Le CM LACO s'est également inscrit dans le cadre des refinancements SFEF, bénéficiant de la garantie de l'état français. En 2009, 64 millions d'euros ont été empruntés auprès de la CRH et 144,7 millions d'euros via la SFEF.

Le coût de refinancement a fortement baissé, passant de 4,76% en 2008, à 3,24% en moyenne en 2009.

Cette évolution s'explique par le retour à la normale du spread des refinancements sur les marchés et, par la baisse des taux directeurs de la BCE.

En matière de gestion du risque de taux, des opérations payeuses de taux fixe ont été réalisées de manière à respecter le cadre interne défini dans la gestion de ce risque.

Pour 2010, il est probable que le taux à court terme se maintienne à un niveau bas la plus grande partie de l'année.

En matière de risque de contrepartie, le CM LACO n'a pas pris de nouveaux engagements en dehors du périmètre du Groupe CM-CIC et de l'Etat français.

L'encours des portefeuilles de compte propre s'est réduit sous l'effet d'amortissements et de ventes sur les titres jugés risqués.

Ces ventes, précédemment couvertes par des provisions, ont généré une moins value de 32,6 millions d'euros.

Les reprises de provisions liées aux ventes, à l'amortissement des portefeuilles et à l'amélioration des conditions de marchés, se sont montées à 56,2 millions d'euros.

CM LACO : DES RÉSULTATS SOCIAUX EN PROGRESSION

LE RÉSULTAT

Le P.N.B. de l'exercice s'élève à 313 millions d'euros en progression de 25,1%. Il a bénéficié en 2009 d'un environnement de taux favorable réduisant notamment le coût du refinancement et participant au rétablissement de la marge financière.

Dans le même temps, la revalorisation du portefeuille titres de placement, fortement impacté par les effets de la crise financière en 2008, a un effet positif de 21,9 millions d'euros sur le P.N.B.

Corrigé des éléments exceptionnels, le P.N.B. courant de l'exercice serait de 287 millions d'euros en progression de 8% par rapport à 2008.

La maîtrise des frais généraux (+ 1,9%) permet de dégager un résultat brut d'exploitation à 129 millions d'euros (+ 85%).

Le coût du risque de l'exercice est de 22,4 millions d'euros contre 49,4 millions d'euros en 2008. Hors effet Lehman et Landsbanki, sa progression serait de 22% de 19 millions d'euros à 24 millions d'euros.

Dans ces conditions, le résultat net d'exploitation ressort à 106 millions d'euros contre 20 millions d'euros en 2008.

Après prise en compte des gains sur valeurs immobilisées de 16,8 millions d'euros et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net s'élève à 106,9 millions d'euros contre 42,8 millions d'euros en 2008.

LES CAPITAUX PROPRES GLOBALISÉS

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres s'élèvent à 1 027 millions d'euros.

Ils permettent au CM LACO de satisfaire aux obligations réglementaires en matière de ratios.

Capitaux propres : 1,03 milliard d'euros au 31 décembre 2009



LES PARTICIPATIONS

Les participations du CM LACO d'un montant de 521 millions d'euros sont détenues principalement dans le domaine des assurances (66%), dans le domaine bancaire (25%), et dans le domaine de l'immobilier (6%).

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 41,3 millions d'euros et les cessions à 35,7 millions d'euros.



RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LACO

LES FILIALES CONSOLIDÉES DU GROUPE CM LACO

LE PÉRIMÈTRE

Au 31 décembre 2009, les changements relatifs au périmètre de consolidation sont les suivants :

- > Confusion de patrimoine en décembre 2009 d'Atlancourtage Ouest Atlantique avec la CFCM LACO.
- > Liquidation en novembre 2009 des titres de la Centrale des Marchés de l'Immobilier (CMI) chez Ataraxia Distribution et la CFCM LACO.

L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DES FILIALES CONSOLIDÉES EN 2009

Sur fond de crise économique, l'activité et les résultats des filiales consolidées ont été considérablement ralentis que ce soit sur le marché de l'immobilier où le Groupe Ataraxia a connu une année 2009 difficile tout comme ses concurrents, ou sur les autres secteurs d'activité du Groupe. La contribution au résultat consolidé des filiales s'en trouve nettement diminuée puisqu'elle passe de 9,7 millions d'euros à 0,5 millions d'euros.

CM LACO : LES COMPTES CONSOLIDÉS 2009 NORMES IFRS

LE RÉSULTAT

Le PNB consolidé s'établit à 354 millions d'euros contre 283 millions d'euros en 2008. Sous l'effet d'une poussée du Produit net d'intérêts de 59 millions d'euros et d'une revalorisation du portefeuille, cette progression de 25,1% du PNB est identique à celle constatée sur les comptes globalisés.

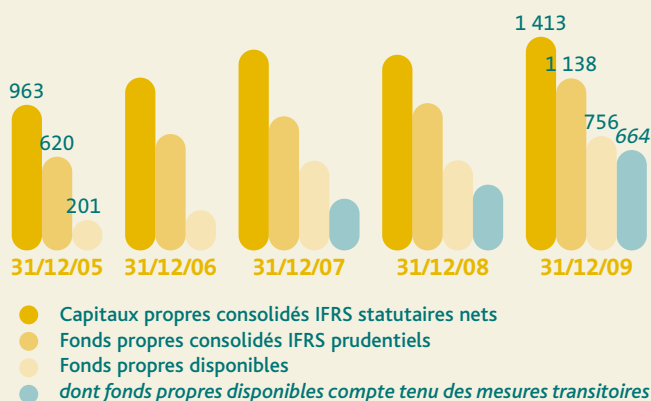
Les frais généraux ont été maintenus à 211 millions d'euros et le coût du risque ressort en baisse de 48% à 26 millions d'euros du fait de l'effet LEHMAN et malgré des risques clientèle en hausse de 34%.

Le résultat d'exploitation s'établit à 116 millions d'euros et le résultat net part du Groupe ressort à 87 millions d'euros permettant de dégager une Marge Nette d'Autofinancement de 82 millions d'euros contre 45 millions d'euros en 2008.

LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS ET LES FONDS PROPRES PRUDENTIELS

Avec des capitaux propres statutaires en hausse de 9,2% à 1,4 milliard d'euros et des fonds propres prudentiels de 1,1 milliard d'euros, le CM LACO dispose d'une assise financière solide lui permettant de respecter les ratios prudentiels (Ratio Tier 1 après exigence additionnelle de 17,87%). Les gains comptabilisés directement en capitaux propres IFRS relatifs au portefeuille AFS s'élevaient à 303 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 298 millions d'euros fin 2008.

Evolution en millions d'euros des fonds propres consolidés IFRS statutaires et prudentiels



LES PERSPECTIVES

Malgré une progression attendue des risques clients, les résultats de l'année 2010 devraient être de bon niveau au Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest. Les projections établies à partir des différents indicateurs économiques à disposition font apparaître une marge d'intérêt en progression compte-tenu notamment d'un contexte de taux favorable sur les marchés financiers. Le niveau d'activité devrait rester significatif conformément à la logique de développement dans laquelle s'inscrit le Groupe. Les frais généraux étant maîtrisés, le résultat courant pourrait ainsi s'afficher en progression.

Dans le contexte de crise économique qui se prolonge et qui affecte bon nombre de concitoyens, le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest s'efforce de rester avant tout aux côtés de ses clients pour les rassurer, pour les conseiller et pour continuer à les accompagner dans leurs projets.

RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LACO



Conscient des difficultés particulières que peuvent rencontrer certains d'entre eux, avec notamment des entreprises confrontées à des difficultés de trésorerie et des ménages qui ne parviennent plus à assurer les dépenses quotidiennes, le Groupe a mis en place un dispositif spécifique de soutien.

- > Le champ d'intervention de la Fondation pour la création d'emplois a été élargi à des clients professionnels ou des entreprises dont l'activité est viable mais qui rencontrent des difficultés temporaires de trésorerie du fait de la crise. Elles peuvent bénéficier de prêts à taux 0.
- > En ce qui concerne les Particuliers, la réflexion s'est orientée sur l'utilisation du microcrédit personnel avec des formules de taux bonifiés pour les sociétaires qui se retrouvent sans emploi du fait de la crise, dépourvus de capacités d'emprunt, de possibilités de consolidation ou de possibilités d'aménagement technique de leur prêt habitat. Cela constitue en quelque sorte une avance de trésorerie pour éviter l'engrenage qui peut conduire des personnes aujourd'hui bien insérées dans la société à se marginaliser.
- > Des remises de commissions d'intervention sont également possibles pour les sociétaires sans emploi du fait de la crise et qui rencontrent des problèmes de fonctionnement de leur compte courant.
- > Un Fonds de Solidarité a par ailleurs été créé pour les sociétaires en situation de recherche d'emploi qui attendent leurs indemnités et ne peuvent plus payer leur loyer ou leur facture d'électricité par exemple, ou pour les jeunes chômeurs qui ne sont pas indemnisés. L'aide prend la forme d'une subvention de secours en attendant le relais d'autres dispositifs sociaux prévus par les Pouvoirs Publics. Ce fonds d'urgence a été doté à hauteur de 300 000 euros.

La solidité de ses résultats permet par ailleurs au Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest de continuer à s'impliquer dans les actions à caractère sociétal qu'il développe depuis de nombreuses années dans le cadre de sa responsabilité sociale et environnementale. Des actions conduites dans les domaines du logement social, du soutien à l'emploi, de la recherche médicale, de la préservation de l'environnement.

Le Groupe s'emploie aujourd'hui à prendre une part active dans les solutions à apporter aux problèmes posés par le vieillissement de la population à travers sa Fondation d'utilité publique CEMAVIE. La construction du premier EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) qui sera géré par cette Fondation a démarré à Rezé le 3 mars 2008. L'ouverture de l'établissement est prévue pour le mois de mai 2011.

LA GESTION DES RISQUES

LE RISQUE DE CRÉDIT

La caisse locale de Crédit Mutuel constitue la clé de voûte en termes de détection et de traitement des risques engagements.

Dans cette logique, le réseau des caisses est assisté par les entités centrales pour mener des actions concertées et diligentes dans le domaine de l'expertise et de la surveillance des engagements, ainsi que dans le domaine du recouvrement amiable et contentieux.

• Risque de contrepartie

Le CM LACO utilise le système de notation interne des clients mis en place par le Groupe CM-CIC afin de mesurer les probabilités de défaut et en déduire une cotation.

La notation interne est une note d'évaluation du risque, unique pour chaque tiers client de la banque. Elle est mise à jour régulièrement et est exploitable par tous les acteurs du système d'information. La cotation est issue d'une analyse statistique sur notre référentiel client et est exprimée sur une même échelle de valeurs de notes (12 cotations) quelque soit le marché.

Les 12 cotations se décomposent de la façon suivante :

- > 9 classes de clients sains : A+, A-, B+, B-, C+, C-, D+, D-, E+
- > 3 classes de clients en défaut (E- douteux simples, E= pour les douteux compromis (douteux d'une durée supérieure à 12 mois) et F contentieux).

Le système de notation interne, adopté par le CM LACO a été homologué, au niveau national par la Commission Bancaire, pour les portefeuilles Retail (hors agriculture) et Banque.

Les cotations interviennent dans nombre de domaines opérationnels : la décision risque, la gestion au quotidien, le recouvrement, le provisionnement, le contrôle, le ciblage des clients, la performance du commercial et le suivi de la qualité de son portefeuille.

• Politique et limites de risques crédit

Compte tenu de son positionnement comme banque de détail de dimension régionale, de sa clientèle essentiellement constituée de Particuliers, le CM LACO dispose d'un cadre général de limites qui se compose :

- > de limites opérationnelles d'encours pour certains types de financement (promotion immobilière, prescription immobilière, photovoltaïque) ;
- > de limites d'engagements sur une même contrepartie en pourcentage des fonds propres pour les contreparties corporate et contreparties bancaires ;



RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LACO

> de limites qualitatives définissant des niveaux de risques maximums (ratio encours des clients avec cotations dégradées/encours brut total), dans le domaine de l'habitat, de la promotion immobilière, des professionnels et de l'agriculture.

Le suivi des limites et de la politique des risques crédit est communiqué trimestriellement à la Commission Fédérale des Risques, dans le cadre du suivi de la politique risques de l'établissement CM LACO.

En cas de dépassement de la limite fixée, une information est diffusée auprès de l'organe exécutif et auprès de l'organe délibérant.

Le suivi des limites et de la politique des risques crédit est assuré par la Direction des Risques.

Délégations de pouvoirs

Les limites en matière de pouvoirs reposent sur le principe des délégations et subdélégations intuitu personae. Les pouvoirs sont révisables à tout moment entre le délégant et le délégataire.

Le système de pouvoirs est encadré par un règlement des crédits qui fait l'objet d'une révision annuelle, en fonction des évolutions internes (Organisation), externes (Marchés), par rapport à l'évolution des risques (Filières d'activité).

Les montants délégués sont paramétrés dans l'outil communautaire DELEG, pour chaque collaborateur. Ces derniers varient en fonction de la cotation clients, de la nature des créances et des garanties prévues à l'octroi. Les encours sont consolidés en fonction des groupes créés dans le système d'informations (Famille, Siren, groupes risques). Cet outil permet donc de contrôler les pouvoirs a priori, d'assurer le respect du circuit de décisions et de tracer les événements dans le système d'informations.

• Suivi des risques

Le suivi des risques au quotidien est de la responsabilité des Caisses Locales, via l'application "Gestion des débiteurs". Le Directeur de la Caisse Locale dispose également d'un outil de suivi des comptes irréguliers lui permettant d'effectuer des contrôles. Il peut paramétrer cet outil en fonction notamment des produits, marchés, cotations, chargés de clientèle, montants et durées.

L'outil DELEG est intégré à l'outil de gestion des débiteurs permettant ainsi d'orienter directement la décision de paiement vers le décideur habilité.

Le Directeur dispose également d'une application de détection et de gestion des créances douteuses, qui doit faire l'objet d'un traitement mensuel.

Le CM LACO bénéficie d'un dispositif de détection et de traitement le plus en amont possible des situations sensibles, prises en charge par les cellules recouvrement amiable Particuliers et Recouvrement amiable Professionnel et Agriculture.

Ces applications sont complétées par la mise à disposition d'outils et de requêtes de détection et d'analyse des risques à destination des différents acteurs :

- > Caisses Locales
- > SAV (back offices crédits)
- > Direction des Engagements,
- > Direction des Risques

Des analyses de la qualité des engagements et des principaux dossiers de créances contentieuses sont réalisées trimestriellement par les pôles dédiés de l'Expertise crédits et par le service Contentieux.

Un point Risques trimestriel est organisé par la Direction des Risques avec le Directeur des Engagements, les Responsables des pôles Expertise Crédits, le Responsable du Contrôle de gestion, le pôle Recouvrement amiable et le pôle Etudes. Il vise à analyser la qualité globale du portefeuille crédits (statistiques par Caisse, Direction et marchés et un détail clients) et son évolution. Une synthèse est transmise à la Direction Générale et présentée en Commission Fédérale des Risques.

En prolongement, un reporting sur l'évolution des crédits est fait régulièrement auprès de la Commission Fédérale des Risques et porte notamment sur :

- > Taux de Clients Douteux Litigieux (CDL) par marchés, par entités...
- > Evolution des créances en situation de risque (douteux et contentieux) par secteurs économiques et zones géographiques.
- > Evolution du coût du risque.

LES RISQUES DE TAUX ET DE MARCHÉ

La salle des marchés du CM LACO a pour missions principales de gérer la trésorerie de la banque et le risque de taux. Les activités de marchés constituent pour le CM LACO des activités complémentaires à son activité de banque de réseau.

L'exposition aux risques de taux fait l'objet d'une présentation régulière au Comité Actif Passif, présidé par le Directeur Général, organe exécutif. Ce comité qui se réunit 3 fois par an décide des options fondamentales en matière d'exposition du bilan au risque de taux, de sensibilité de la marge et de scénarios de production commerciale.

RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LACO



A partir des niveaux de risques acceptés, la Direction Gestion Finances, au travers du Groupe de Pilotage Financier (GPF), assure la mise en œuvre des décisions prises. Les comptes rendus des GPF mensuels sont transmis au Directeur Général pour validation.

Un reporting sur les décisions prises est, par la suite, présenté à la Commission Fédérale des Risques puis au Conseil d'Administration.

• Le risque de taux d'intérêt global

L'évaluation du risque de taux est basée sur 2 méthodes :

- > la mesure des GAP, qui permet de visualiser les écarts entre les différentes indexations de taux présentes au bilan et hors bilan (taux fixe, taux indexé à des taux à court moyen ou long terme, à l'inflation) ;
- > la simulation de variations des taux d'intérêts, qui permet de mesurer l'impact sur le PNB des variations de la courbe des taux, et/ou de l'inflation.

Les prévisions de productions commerciales sont ajoutées aux éléments du stock, de manière à obtenir une vue dynamique du risque de taux.

Les conventions et limites utilisées par le CM LACO sont homogènes avec celles définies au niveau national par le Groupe CM-CIC.

La limite de sensibilité du PNB est fixée à 6% pour une variation des taux de +1%, sur un horizon de 5 ans, soit un niveau plus restrictif que la limite nationale CM-CIC fixée à 8% du PNB sur 2 ans. Celle-ci est abaissée à 6% à compter de 2010.

Une mesure de la sensibilité de la VAN du bilan est réalisée mais non intégrée au système de limites.

• Le risque de liquidité

La gestion de la liquidité du Groupe s'inscrit dans le cadre de la gestion Actif Passif du CM LACO.

Des limites internes sont fixées en matière de risque de liquidité sur la base du ratio réglementaire à moins d'un mois et de l'indicateur de liquidité à moyen et long terme :

- > 110% pour le ratio de liquidité (exigence réglementaire fixée à 100%),
- > 85% pour l'indicateur de liquidité (couverture des emplois à plus de 5 ans par des ressources à plus de 5 ans). Cette limite passe à 87% au 1^{er} janvier 2010 tant au niveau national que fédéral.

L'impasse en liquidité est bien sûr un élément complémentaire qui est suivi.

Le CM LACO est emprunteur net sur le marché et se refinance sous forme d'émissions de CDN, de BMTN, d'emprunts interban-

caires, de recours aux emprunts CRH ou au travers d'une convention de refinancement auprès de la BFCM.

Le suivi de la liquidité fait l'objet d'une attention particulière. Un reporting est présenté à chaque Comité Actif Passif, qui décide de la stratégie à mettre en place. Le Groupe de Pilotage Financier est chargé de la mise en œuvre opérationnelle des décisions.

En 2009, un réexamen du scénario de "stress" en matière de liquidité a été réalisé au vu de recommandations nationales sur le sujet et de la crise financière.

• Les risques de marché

L'essentiel des risques liés aux activités complémentaires de négociation pour compte propre portent sur le risque de contrepartie.

Une affectation de fonds propres a été définie pour ces opérations et est réexaminée chaque année. Cette limite globale est complétée par des limites opérationnelles :

LIMITES DE CONTREPARTIES

Pour les contreparties bancaires, elles s'appuient sur le travail de la cellule Information Financière Contreparties de la CNCM.

Les limites 2009 du CM LACO ont été fixées en fonction des encours restants sur le portefeuille de la salle des marchés, des besoins de refinancement du CM LACO et des décisions d'allègement des portefeuilles.

Les limites sur les contreparties non bancaires ont été validées par la Commission Fédérale des Risques et le Conseil d'Administration du CM LACO.

Ces limites font l'objet d'un suivi quotidien par la Direction Gestion Finance. Des procédures en cas de dépassement de limites sont décrites dans la charte des activités de marchés. Tout dépassement éventuel doit faire l'objet d'une décision.

LIMITES DE PORTEFEUILLE

Une liste des instruments financiers et stratégies autorisés est énumérée dans la charte des activités de marchés : marchés autorisés, localisation des émetteurs, forme juridique des instruments. Les portefeuilles font l'objet d'un gel des investissements depuis fin 2008.

LIMITES DE TRADING

Toutes les opérations de trading sont suspendues depuis octobre 2008.

Par ailleurs, une liste des intermédiaires agréés est officialisée dans la charte des activités de marchés.



RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LACO

LE RISQUE OPÉRATIONNEL

Le CM LACO s'inscrit pleinement dans la politique générale de gestion des risques opérationnels du Groupe CM-CIC, qui poursuit l'objectif de contribuer au pilotage du Groupe par la maîtrise des risques et de leurs coûts.

Au niveau régional, la Direction Générale est responsable de la mise en œuvre du dispositif, élabore la politique générale des risques, s'appuie sur son gestionnaire de risques opérationnels pour développer le dispositif dans toutes les activités. Le Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale (organe délibérant) valide la politique générale de risque, suit régulièrement le profil global des risques, est informé des évolutions des risques et s'assure que le dispositif est audité.

La constitution d'un historique fiable et exhaustif des sinistres est l'une des clés de voûte de la politique Générale des Risques Opérationnels.

L'intégration du risque opérationnel à la démarche de contrôle interne, les actions de sensibilisation menées vers le réseau par le gestionnaire de risques opérationnels, les synergies mises en place avec le contrôle permanent et enfin la mise à disposition de requêtes comptables tendent à améliorer considérablement l'exhaustivité de ces reportings.

Les Plans de Continuité d'Activité (PCA) et la gestion de crise constituent le dispositif de protection en matière de risques opérationnels. Courant 2009, le CM LACO a développé un plan d'action contre la pandémie grippale.

Par ailleurs, le gestionnaire de risques opérationnels du CM LACO contribue à l'élaboration de plusieurs cartographies nationales de risques, en appliquant les référentiels CM-CIC.

Le CM LACO, dont l'activité est essentiellement la Banque de détail, connaît une exposition aux risques opérationnels relativement stable depuis plusieurs années. La sensibilisation des différents acteurs de la Banque aux risques opérationnels s'est accrue au fil des années, mais des actions en ce sens doivent être menées régulièrement.

LE CONTRÔLE INTERNE

Le CM LACO adapte constamment son organisation du contrôle interne pour renforcer le contrôle de ses risques et se conformer aux exigences réglementaires.

Description synthétique de l'organisation des contrôles

Le contrôle de premier niveau est réalisé dans le cadre opérationnel par les opérateurs eux-mêmes et leur responsable hiérarchique direct. Ceux-ci disposent, pour ce faire, d'outils et de procédures conçus pour les aider dans la démarche. Les risques et les résultats des contrôles dans les Caisses Locales sont examinés dans les Commissions des Risques ou Conseils d'Administration.

Le contrôle de deuxième niveau est principalement du ressort des intervenants de la Direction des Risques. Ceux-ci ont pour mission le pilotage, l'animation des dispositifs, la formation / information, l'animation des correspondants, la coordination des actions de contrôle de premier niveau et la réalisation de contrôles permanents de second niveau. La Direction des Risques intègre également les fonctions Conformité, Lutte Anti Blanchiment, Conformité des Services d'Investissement et Relations Clientèle.

Le contrôle de troisième niveau est assuré par l'Inspection / Audit, au titre du Contrôle Périodique. Par ses missions, qui couvrent l'ensemble des risques et du périmètre du Groupe (Réseau, Siège, Filiales), l'Inspection / Audit s'assure de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne permanent. Elle est également chargée de certifier les comptes des Caisses Locales conformément à la délégation reçue de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

Le Conseil d'Administration Fédéral, organe délibérant du Groupe, a constitué, en application des textes réglementaires, une Commission de Contrôle chargée du suivi des travaux de contrôle et de l'information au Conseil d'Administration et fin 2008, une Commission Fédérale des Risques pour la politique et le suivi des risques de l'Etablissement.

Le rôle et le mode de fonctionnement de la Commission de Contrôle sont ceux d'un Comité d'Audit tels que définis dans le règlement CRBF 97-02.

Le rapport annuel sur le contrôle interne établi par le CM LACO reprend en détail l'organisation des dispositifs et fonctions de contrôle ainsi que les enseignements des résultats des contrôles internes. Il a fait l'objet d'une présentation au Conseil d'Administration Fédéral.

RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LACO



L'EXPOSITION AUX RISQUES DU GROUPE CM LACO

NOTE R1 - RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Au 31 décembre 2009, le CM LACO respecte les différents ratios réglementaires :

• Solvabilité

Le ratio de solvabilité Bâle II au 31 décembre 2009 après déduction des exigences transitoires s'établit à 19,22% (norme 8%). L'encours global des risques pondérés s'élève à 5 921 millions d'euros pour des fonds propres globaux de 1 138 millions d'euros dont 1 120 millions d'euros de fonds propres de base et 137 millions d'euros de fonds propres complémentaires et des déductions de 119 millions d'euros.

La répartition des risques pondérés est la suivante :

- > risques de crédit : 4 380 millions d'euros
- > risques de marchés : 11 millions d'euros
- > risques opérationnels : 378 millions d'euros
- > encours / exigence additionnelle au titre des mesures transitoires : 1 152 millions d'euros

• Liquidité

Au 31 décembre 2009, le coefficient de liquidité du CM LACO était de 165% (norme 100%), soit un excédent de liquidité de 896 millions d'euros.

NOTE R2 - SUIVI DU RISQUE DE CRÉDIT

Exposition (k€)	31/12/2009	31/12/2008
Prêts et créances :		
• Etablissements de crédit	2 877 670	2 973 572
• Clientèle	9 115 382	8 895 433
Exposition brute	11 993 052	11 869 005
Dépréciations	- 127 740	- 106 906
• Etablissements de crédit	- 219	- 219
• Clientèle	- 127 521	- 106 687
Exposition nette	11 865 312	11 762 099

Exposition (k€)	31/12/2009	31/12/2008
Engagements de financement donnés :		
• Etablissements de crédit	157 378	119 692
• Clientèle	877 440	797 781
Engagements de garantie donnés :		
• Etablissements de crédit	464	1 161
• Clientèle	133 259	166 043
• Provisions pour risques sur engagements donnés	810	323

Titres de créances : valeur comptable en k€	31/12/2009	31/12/2008
Effets publics	50 613	
Obligations	562 808	816 204
Instruments dérivés	108 856	136 525
Pensions et prêts de titres		
Exposition brute	722 277	952 729
Dépréciation des titres		
Exposition nette	722 277	952 729

Structure des encours interbancaires par notes	31/12/2009	31/12/2008
AAA et AA+	8,54%	7,27%
AA et AA-	43,86%	45,06%
A+ et A	16,13%	23,10%
A- et BBB+	17,51%	12,15%
BBB et en dessous	13,96%	12,42%

Répartition géographique des prêts interbancaires	31/12/2009	31/12/2008
France	100%	100%
Europe hors France		
Autres pays		

Risques de crédit auprès de la clientèle : Répartition des crédits par type de clientèle	31/12/2009	31/12/2008
Grand Public	70,9%	70,0%
Entreprises	16,6%	16,9%
Grandes entreprises	0,2%	0,8%
Financements spécialisés	6,8%	6,6%
Autres	5,6%	5,7%

Risques de crédit auprès de la clientèle : Répartition géographique des risques clientèle	31/12/2009	31/12/2008
France	99,7%	99,7%
Europe hors France	0,3%	0,3%
Autres pays		

Concentration des risques clientèle	31/12/2009	31/12/2008
Engagements dépassant 300 millions d'euros		
• Nombre	9	11
• Prêts en k€	291 827	267 116
• Hors bilan en k€	70 130	55 130
• Titres en k€	529 277	531 694
Engagements dépassant 100 millions d'euros		
• Nombre	⁽¹⁾ 88	90
• Prêts en k€	38 748	47 117
• Hors bilan en k€	126 251	58 989
• Titres en k€	97 906	12 117

⁽¹⁾ dont Groupe Ataraxia (87 contreparties représentant un encours global de plus de 100 millions d'euros)



RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LAGO

Qualité des risques : en k€	31/12/2009	31/12/2008
Créances dépréciées individuellement	269 187	217 788
Dépréciations individuelles	- 117 243	- 98 747
Dépréciation collective des créances	- 10 278	- 7 940
Taux de couverture global	47,4%	49,0%
Taux de couverture (dépréciation individuelle seulement)	43,6%	45,3%

Arriérés de paiement : 31/12/2009 en k€	<3mois	>3mois <6mois	>6mois <1an	>1an	Total
Instruments de dette :					
• Administrations centrales					
• Etablissements de crédit					
• Institutions non établissements de crédit					
• Grandes entreprises					
• Clientèle de détail					
Prêts et avances :	182 805	3 723	132		186 660
• Administrations centrales					
• Etablissements de crédit					
• Institutions non établissements de crédit	6 684				6 684
• Grandes entreprises	8 603				8 603
• Clientèle de détail	167 518	3 723	132		171 373
• Autres actifs financiers					
Total	182 805	3 723	132		186 660

Arriérés de paiement : 31/12/2008 en k€	<3mois	>3mois <6mois	>6mois <1an	>1an	Total
Instruments de dette :					
• Administrations centrales					
• Etablissements de crédit					
• Institutions non établissements de crédit					
• Grandes entreprises					
• Clientèle de détail					
Prêts et avances :	187 485	3 563	58		191 106
• Administrations centrales					
• Etablissements de crédit					
• Institutions non établissements de crédit	6 426				6 426
• Grandes entreprises	15 634				15 634
• Clientèle de détail	165 425	3 563	58		169 046
• Autres actifs financiers					
Total	187 485	3 563	58		191 106

RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LACO



NOTE R3 - RISQUE DE LIQUIDITÉ

Ventilation des maturités pour le risque de liquidité :

Maturités résiduelles contractuelles au 31/12/2009 (k€)	<=1mois	>1mois <=3mois	>3mois <=1an	>1an <=2ans	>2ans <=5ans	>5ans	Indét.	Total
ACTIF								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction		580	351	6 303	5 515	2 523		15 272
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat	19 238	22 465	227 126	83 445	153 524			505 798
Actifs fin. disponibles à la vente	4 122		80 242		6 350	21 030	803 249	914 993
Prêts et créances (y compris contrats de LF)	972 153	744 990	738 189	788 296	1 915 157	6 589 700	116 827	11 865 312
Placements détenus jusqu'à leur échéance								
PASSIF								
Dépôts de banques centrales								
Passifs fin. détenus à des fins de transaction		263	1 615	1 390	11 925	7 178		22 371
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat								
Passifs fin. évalués au coût amorti	5 705 108	1 310 691	1 610 195	518 786	1 289 719	1 758 237		12 192 736

Maturités résiduelles contractuelles au 31/12/2008 (k€)	<=1mois	>1mois <=3mois	>3mois <=1an	>1an <=2ans	>2ans <=5ans	>5ans	Indét.	Total
ACTIF								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	1 182	2 357	975	421	1 990	10 353		17 278
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat	18 583	46 409	152 510	299 461	188 642		3 181	708 786
Actifs fin. disponibles à la vente	10 363		42	80 213	6 151	1 054	822 333	920 156
Prêts et créances (y compris contrats de LF)	943 584	757 830	706 793	840 943	1 733 569	6 696 134	83 246	11 762 099
Placements détenus jusqu'à leur échéance								
PASSIF								
Dépôts de banques centrales								
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	12 729	2 081	843	1 992	4 024	5 075		26 744
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat								
Passifs fin. évalués au coût amorti	6 040 820	2 223 784	573 157	776 730	948 239	1 892 677		12 455 407

Règles de calcul : Les encours à répartir sont les encours comptables IFRS du bilan.

Les durées à retenir sont les durées contractuelles de remboursement du principal.

Les actions ont une durée indéterminée, de même que les prêts et titres à durée indéterminée.

Les dettes et créances rattachées sont ventilées selon leur durée contractuelle réelle et par défaut dans la colonne < 1 mois.

Les provisions sont ventilées en cohérence avec les actifs concernés.

Les créances douteuses sont ventilées en fonction de leur date contractuelle lorsqu'elle n'est pas dépassée et sont classées en colonne indéterminée dans le cas contraire. Les créances litigieuses et contentieuses sont également classées en colonne indéterminée.

Lorsqu'il est impossible de fournir de façon fiable un échéancier, le montant comptable est porté dans la colonne "durée indéterminée".



RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LACO

NOTE R4 - RISQUE DE TAUX

	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
1 - Impact sur la marge nette d'intérêt en k€ d'une variation de + 100 points de base de la courbe des taux et de + 100 points de base de l'inflation, avec scénario de production nouvelle, remboursements anticipés et lois d'écoulement sur la banque.		- 10 330	- 10 880	- 8 050
2A - Impact sur la valeur actuelle nette du bilan en k€ d'une variation de la courbe de + 200 points de base avec scénario Bâle 2 sans production nouvelle.	- 133 592			
2B - Impact sur la valeur actuelle nette du bilan en k€ d'une variation de la courbe de - 200 points de base avec scénario Bâle 2 sans production nouvelle.	96 713			

NOTE R5 - RISQUE DE CHANGE

Néant.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SPÉCIFIQUES BASÉES SUR LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE STABILITÉ FINANCIÈRE (FSB) EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE FINANCIÈRE

En réponse à la crise financière, le Conseil de Stabilité Financière (FSB) a formulé des recommandations en matière de transparence qui visent à améliorer l'information financière relative à certaines expositions à risque. Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB), la Fédération Bancaire Française (FBF) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ont décliné au niveau français les meilleures pratiques liées à la transparence dans la communication financière, les établissements concernés étant fortement incités à les appliquer.

Le Groupe CM LACO a souhaité appliquer ces recommandations pour une meilleure communication financière.

Les encours présentés sont en milliers d'euros.

1. EXPOSITIONS RMBS (RESIDENTIAL MORTGAGE BACKED SECURITIES)

Les titres RMBS sont dans leur très grande majorité valorisés sur la base d'indications fournies par des sources externes (contreparties, brokers...), après analyse des éléments obtenus.

Détail par zone géographique	Montants	Répartition %
France		
USA		
Royaume-Uni		
Espagne		NON CONCERNÉ
Autres pays de l'Union Européenne		
Autres		
Total		

La catégorie "Autres" comprend essentiellement l'Australie.

Expositions RMBS émis aux USA

Il s'agit principalement de CMO's (collateralized mortgage obligations).

Détail par type de portefeuille	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
Agencies			
Prime			
Alt A		NON CONCERNÉ	
Subprime			
Autres			
Total			

Détail par origination	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
Origination 2005 et avant			
Origination 2006			
Origination 2007		NON CONCERNÉ	
Origination 2008			
Origination 2009			
Total			

	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
Trading			
AFS		NON CONCERNÉ	
Loans (HTM/Prêts et créances)			
Total			

RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LACO



Détail par notation	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
Agencies			
AAA			
AA			
A			
BBB		NON CONCERNÉ	
BB			
Inférieur ou égal à B			
Non noté			
Total			

2. GARANTIES REÇUES D'ENTREPRISES D'ASSURANCE "MONOLINERS"

Engagements par type d'obligation	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
Sur RMBS USA			
Sur obligations non couvertes		NON CONCERNÉ	
Total			

Engagements sur assureur monoline	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
FSA			
MBIA			
Ambac		NON CONCERNÉ	
FGIC			
Total			

3. EXPOSITIONS CMBS (COMMERCIAL MORTGAGE BACKED SECURITIES)

Ces expositions sont prises dans le cadre des activités de marché pour compte propre.

	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
Trading	9 035 113	14 080 384	12 974 056
AFS			
Loans (HTM/Prêts et créances)			
Total	9 035 113	14 080 384	12 974 056

Détail par zone géographique	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
France	28 063	29 831
Europe hors France	9 007 050	12 944 226
USA		
Autres		
Total	9 035 113	12 974 057

4. EXPOSITIONS SUR CDO (COLLATERALIZED DEBT OBLIGATIONS)

Expositions sur CDO non couverts par CDS (Credit Default Swaps)

	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
Trading	3 717 200	4 749 749	4 098 000
AFS			
Loans (HTM/Prêts et créances)			
Total	3 717 200	4 749 749	4 098 000

Détail par zone géographique	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
France	74 344	124 985	110 520
Europe hors France	854 956	1 624 764	1 449 480
USA	2 602 040	2 800 000	2 368 800
Autres	185 860	200 000	169 200
Total	3 717 200	4 749 749	4 098 000

Détail par notation	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
AAA	3 717 200	4 000 000	3 384 000
AA			
Autres		749 749	714 000
Total	3 717 200	4 749 749	4 098 000

Expositions sur CDO et ABS couverts par CDS

	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
Trading			
AFS		NON CONCERNÉ	
Loans (HTM/Prêts et créances)			
Total			



RAPPORT DE GESTION

L'année 2009 pour le Crédit Mutuel LAGO

Expositions sur autres ABS non couverts

	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
Trading	25 722 408	30 659 903	29 714 364
AFS			
Loans (HTM/Prêts et créances)			
Total	25 722 408	30 659 903	29 714 364

Détail par zone géographique des LBO des structures de financements dédiées	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
France		
Europe hors France		
USA		NON CONCERNÉ
Autres		
Total		

Détail par zone géographique	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
France	6 605 969	6 720 827
Europe hors France	19 116 440	22 993 536
USA		
Autres		
Total	25 722 409	29 714 363

Détail par nature des LBO des structures de financements dédiées	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
Construction		
Télécommunications		
Distribution		
Services		NON CONCERNÉ
Agroalimentaire		
Industrie manufacturière		
Autres		
Total		

Détail par notation	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur d'acquisition 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
AAA	25 722 408	26 411 323	25 668 364
AA			
A			
Autres		4 248 580	4 046 000
Total	25 722 408	30 659 903	29 714 364

6. OPÉRATIONS AVEC DES VÉHICULES AD HOC

Néant.

5. CRÉDITS DITS LBO (LEVERAGE BUY-OUT)

Les encours LBO sont ceux au sens du ratio de solvabilité Bâle II.
Les encours présentés sont ceux du bilan.

	Valeur comptable 31/12/2009	Valeur comptable 31/12/2008
Structures de financement dédiées		
Réseau bancaire français		NON CONCERNÉ
Total		



COMPTES GLOBALISÉS

Le résultat globalisé au 31 décembre 2009 s'élève à 106 939 k€ et se répartit de la façon suivante :

- Caisses Locales	31 759 k€
- C.F.C.M.	75 857 k€
- Fédération	9 k€
- Intérêts statutaires	- 686 k€



COMPTES GLOBALISÉS

Etats financiers au 31 décembre 2009

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009 (EN K€)

ACTIF	31/12/09	31/12/08
Caisse, Banques centrales, CCP	164 783	150 023
Effets publics et valeurs assimilées	50 613	
Créances sur les établissements de crédit	2 910 276	3 011 467
• à vue	208 750	229 441
• à terme	2 701 526	2 782 026
Opérations avec la clientèle	8 936 426	8 731 078
• Créances commerciales	3 954	5 890
• Autres concours à la clientèle	8 867 786	8 654 441
• Comptes ordinaires débiteurs	64 686	70 747
Obligations et autres titres à revenu fixe	559 921	816 042
Actions et autres titres à revenu variable	18 202	17 968
Participations et autres titres détenus à long terme	5 984	5 930
Parts dans les entreprises liées	514 532	508 989
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations incorporelles	2 766	2 770
Immobilisations corporelles	47 430	46 908
Capital souscrit non versé		
Actions propres		
Autres actifs	160 385	169 988
Comptes de régularisation	109 571	166 238
TOTAL ACTIF	13 480 889	13 627 401

COMPTES GLOBALISÉS

Etats financiers au 31 décembre 2009



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009 (EN K€)

PASSIF	31/12/09	31/12/08
Banques centrales, CCP		
Dettes envers les établissements de crédit	1 555 960	1 534 093
• à vue	21 681	18 346
• à terme	1 534 279	1 515 747
Opérations avec la clientèle	7 042 002	6 729 521
• Comptes d'épargne à régime spécial	4 954 980	4 997 492
> à vue	3 619 244	3 707 727
> à terme	1 335 736	1 289 765
• Autres dettes	2 087 022	1 732 029
> à vue	1 362 129	1 244 985
> à terme	724 893	487 044
Dettes représentées par un titre	3 550 385	4 162 390
• Bons de caisse	17 050	10 876
• Titres du marché interbancaire et TCN	3 533 335	4 151 514
• Emprunts obligataires		
• Autres dettes représentées par un titre		
Autres passifs	41 117	45 100
Comptes de régularisation	221 600	228 561
Provisions	43 508	38 929
Dettes subordonnées		
Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)	133 094	133 094
Capitaux Propres Hors FRBG	893 223	755 713
• Capital Souscrit	195 225	160 183
• Primes d'émission	10 612	10 597
• Réserves	579 211	541 248
• Ecart de réévaluation		
• Provisions réglementées et Subventions d'investissement	99	33
• Report à nouveau (+/-)	1 137	811
• Résultat de l'exercice (+/-)	106 939	42 841
TOTAL PASSIF	13 480 889	13 627 401



COMPTES GLOBALISÉS

Etats financiers au 31 décembre 2009

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009 (EN K€)

	31/12/09	31/12/08
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Engagements de financement	1 034 641	918 124
• Engagements en faveur d'Ets. de crédit	157 378	119 692
• Engagements en faveur de la clientèle	877 263	798 432
Engagements de garantie	134 068	167 549
• Engagements d'ordre d'Ets. de crédit	809	1 506
• Engagements d'ordre de la clientèle	133 259	166 043
Engagements sur titres	20 119	85 085
• Titres acquis avec faculté rachat/reprise		
• Autres engagements donnés	20 119	85 085
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de financement		
Engagements de garantie	701 735	652 632
Engagements sur titres	94	85
• Titres vendus avec faculté rachat/reprise		
• Autres engagements reçus	94	85

COMPTES GLOBALISÉS

Etats financiers au 31 décembre 2009



COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2009 (EN K€)

	31/12/09	31/12/08
+ Intérêts et produits assimilés	490 215	694 448
• Opérations avec les établissements de crédit	140 197	231 591
• Opérations avec la clientèle	327 712	413 990
• Opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe	21 494	48 037
• Autres intérêts et produits assimilés	812	830
- Intérêts et charges assimilées	- 312 103	- 545 969
• Opérations avec les établissements de crédit	- 70 241	- 160 931
• Opérations avec la clientèle	- 147 131	- 197 118
• Opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe	- 94 698	- 187 665
• Autres intérêts et charges assimilées	- 33	- 255
+ Revenus des titres à revenu variable	24 711	44 815
+ Commissions (produits)	114 902	113 189
- Commissions (charges)	- 20 908	- 19 979
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	- 3 749	207
• Opérations sur titres de transaction		57
• Opérations de change	41	105
• Opérations sur instruments financiers	- 3 790	45
+/- Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de placement et assimilés	21 916	- 34 223
• Plus ou moins values	- 4 621	- 3 897
• Dotations et reprises aux dépréciations	26 537	- 30 326
+ Autres produits d'exploitation bancaire	741	519
- Autres charges d'exploitation bancaire	- 2 470	- 2 625
PRODUIT NET BANCAIRE	313 255	250 382
- Charges générales d'exploitation	- 179 163	- 176 127
• Charges de personnel	- 107 261	- 111 325
• Autres frais administratifs	- 71 902	- 64 802
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations inc. & corp.	- 5 014	- 4 649
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	129 078	69 606
+/- Coût du risque	- 22 456	- 49 362
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	106 622	20 244
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	16 774	39 079
• Immobilisations financières	16 858	39 022
• Immobilisations corporelles et incorporelles	- 84	57
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	123 396	59 323
+/- Résultat exceptionnel	- 1	- 464
- Impôt sur les bénéfices	- 16 390	- 15 985
+/- Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	- 66	- 33
• FRBG		
• Provisions règlementées	- 66	- 33
RÉSULTAT NET	106 939	42 841



COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables

RÉFÉRENTIEL ORGANISATIONNEL ET COMPTABLE

1.1 - ORGANISATION

Le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest est un établissement de crédit affilié à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

Ses comptes répondent aux principes comptables généralement admis. Ils sont établis sur la base d'un périmètre incluant la Caisse Fédérale de Loire-Atlantique et du Centre Ouest, les Caisses Locales et la Fédération conformément à l'article 14 du décret 84-708 du 24 juillet 1984.

1.2 - PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes des exercices 2008 et 2009 sont exprimés en milliers d'euros et sont présentés en conformité avec le règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 1993 et modifié par le règlement C.R.C. 00-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 4 juillet 2000.

Le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest applique les dispositions du règlement CRC 2005-03 modifiant le CRC 2002-03 relatif au risque de crédit et celles du règlement CRC 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres.

1.3 - PRINCIPES GÉNÉRAUX ET MÉTHODE D'ÉVALUATION

1.3.1 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Le CM LACO applique depuis le 1^{er} janvier 2005 le CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée du bien selon un mode linéaire ou dégressif.

1.3.2 - TITRES DE PARTICIPATION ET PARTS D'ENTREPRISES LIÉES

Les titres de participation et les parts d'entreprises liées sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'achat. Les créances ou comptes courants rattachés aux participations sont portés à l'actif du bilan dans le poste "comptes ordinaires débiteurs" des opérations avec la clientèle.

Les titres de participation sont évalués en fin d'exercice :

- > pour les sociétés cotées, par rapport à la cote au 31 décembre
- > pour les autres sociétés, par rapport à l'actif net des sociétés concernées.

Toutefois, ces évaluations sont corrigées des perspectives de résultat et de la valeur d'utilité de ces dernières.

Les éventuelles moins-values constatées font l'objet de dépréciations portées en diminution du compte d'actif concerné.

1.3.3 - OPÉRATIONS SUR TITRES

Ces opérations sont comptabilisées conformément au règlement CRC 2005-01. Elles concernent les postes du bilan suivants :

- **Actif :**
 - > Effets publics et valeurs assimilées
 - > Obligations et autres titres à revenu fixe
 - > Actions et autres titres à revenu variable
- **Passif :**
 - > Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables

1. Titres de créances négociables et assimilés

Sont comptabilisés à ce poste, les titres de créances négociables et du marché interbancaire émis par le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest.

2. Portefeuille titres

Les titres inscrits dans ce portefeuille se ventilent en titres de transaction, de placement, d'investissement.

2.1 - Titres de transaction

Sont comptabilisés à ce poste, les titres acquis avec l'intention de les revendre à court terme. Les titres en portefeuille à la date de clôture sont évalués à leur valeur de marché, les profits ou pertes en découlant étant portés en compte de résultat.

2.2 - Titres de placement

• Portefeuille obligataire

Les obligations sont inscrites à l'actif du bilan pour leur prix d'achat coupon exclu. La différence positive ou négative éventuellement constatée entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables



Les moins-values latentes constatées à la date de clôture et calculées par comparaison entre la valeur comptable et la valeur de marché au jour le plus récent, font l'objet de dépréciations.

- **Portefeuille de titres de créances négociables et assimilés**

Ces titres sont comptabilisés à l'actif du bilan coupon couru inclus. La différence éventuelle constatée entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est rattachée au compte de résultat. Les moins-values latentes calculées à la date de clôture par comparaison entre valeur au bilan et valeur de marché font l'objet de dépréciations.

- **Portefeuille de titres à revenu variable**

Ces titres sont comptabilisés à l'actif du bilan. Les moins-values latentes calculées à la date de clôture par comparaison entre valeur au bilan et valeur de marché font l'objet de dépréciations.

2.3 - Titres d'investissement

- **Portefeuille obligataire**

Les obligations sont inscrites à l'actif du bilan pour leur prix d'achat coupon exclu.

La différence positive ou négative éventuellement constatée entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

- **Portefeuille de titres de créances négociables et assimilés**

Ces titres sont comptabilisés à l'actif du bilan coupon couru inclus. La différence éventuelle constatée entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est rattachée au compte de résultat.

1.3.4 - CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Les crédits consentis à la clientèle figurent à l'actif du bilan pour le montant du capital restant dû, majoré des créances rattachées. Les créances douteuses et litigieuses sont incluses pour leurs montants nets de dépréciations.

1.3.5 - DÉPRÉCIATIONS POUR RISQUES CLIENTÈLE

Conformément au règlement CRC 2002-03, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré sont enregistrés en encours douteux et encours douteux compromis.

Les créances douteuses compromises sont les créances douteuses de plus d'un an et les créances contentieuses (déchues du terme). Les créances porteuses d'un risque de crédit avéré font l'objet d'une dépréciation destinée à couvrir les risques de perte probable pouvant résulter de leur non-recouvrement total ou partiel.

Ces dépréciations sont calculées par différence entre les capitaux

restant dus et les flux prévisionnels actualisés, tenant compte de l'effet des garanties.

Elles viennent en déduction des créances correspondantes à l'actif.

Les reprises de dépréciations ont le caractère de coût du risque lorsqu'elles sont liées à un changement d'estimation ou de produit d'intérêt lorsqu'elles sont liées à "l'effet temps".

Au 31 décembre 2009, le CM LACO n'a pas identifié de créances restructurées à des conditions hors marché non couvertes par des dépréciations.

Les risques résultant d'engagements de hors bilan sont évalués individuellement et les provisions éventuelles sont portées au passif du bilan.

1.3.6 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les dotations et reprises de provisions pour risques et charges sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- > les risques opérationnels ;
- > les engagements sociaux (cf. 1.3.8) ;
- > les risques d'exécution des engagements par signature ;
- > les litiges et garanties de passif ;
- > les risques fiscaux ;
- > les risques liés à l'épargne logement (1.3.9)

1.3.7 - FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Ce fonds est destiné à couvrir des risques inhérents aux opérations bancaires n'ayant pas fait, par ailleurs, l'objet de provisions ou dépréciations.

1.3.8 - ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PASSIFS SOCIAUX

1. Principes méthodologiques

L'évaluation des engagements en matière de passifs sociaux confiée à un cabinet d'actuariat, porte sur les engagements en matière de retraite et les autres avantages à long terme tels que les sommes inscrites par les salariés au crédit de leur Compte Epargne Temps et Plan Epargne Congés.



COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables

2. Indemnités de fin de carrière

Ces indemnités régies par un accord d'entreprise sont couvertes par un fonds géré par un organisme spécialisé d'une valeur de 17 586 k€ au 31 décembre 2009.

A cette même date, la valeur actuelle des prestations futures est évaluée à 17 836 k€ et la dette actuarielle est de 13 620 k€. Ainsi, aucune provision n'est à constater dans les comptes 2009 au titre des I.F.C.

3. Plan Epargne Congés et Compte Epargne Temps

Ces engagements sont évalués selon la méthode du coût unitaire par année de service, c'est à dire projetés jusqu'à l'âge de la retraite, date à laquelle les jours accumulés sont abondés et actualisés.

Le passif ainsi évalué est de 4 756 k€ pour le CET et de 5 419 k€ pour le PEC ; il est comptabilisé en charges à payer pour congés payés.

4. Médailles du travail

Une provision de 1 375 k€ est constituée au 31 décembre 2009.

1.3.9 - CONTRATS D'ÉPARGNE RÈGLEMENTÉE

Les comptes épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- > un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- > un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

1.3.10 - COMMISSIONS

Le CM LACO enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant un service continu sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.

Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte.

1.3.11 - COÛT DU RISQUE

Ce poste comprend les dotations et reprises pour dépréciation sur créances sur la clientèle, sur établissements de crédit, sur titres de placement et d'investissement en cas de risque de défaillance avéré de l'émetteur. Sont inclus également, les provisions sur engagements de hors-bilan (hors instruments financiers) ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables, les récupérations sur créances amorties et les autres mouvements de provisions sur risque de contrepartie et passifs éventuels liés à ces postes.

Par exception, les autres catégories de dotations et reprises de provisions sont rattachées aux postes du compte de résultat correspondants à la nature de leur origine.

1.3.12 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le poste "impôt sur les bénéfices" enregistre la charge d'impôt courant et l'impôt sur les plus-values nettes fiscales à long terme. Il enregistre par ailleurs les provisions d'impôt sur les sociétés éventuellement constatées.

1.3.13 - FISCALITÉ LATENTE

Le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest applique également l'avis 2007-B du comité d'urgence relatif à l'étalement de la charge d'impôt sur les nouveaux prêts à taux zéro.

1.3.14 - OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les opérations sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement 90-15 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

En application de ces dispositions, les contrats d'échange de taux d'intérêt gérés par la Caisse Fédérale sont ventilés en hors-bilan en opérations de micro et de macro-couverture. Les charges et les produits relatifs aux contrats concernés sont comptabilisés selon la règle des intérêts courus.

COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables



AUTRES INFORMATIONS

2.1 - RAPPORT DE GESTION

En application du Règlement n° 91.01 du Comité de la réglementation Bancaire, le rapport de gestion du Conseil d'administration est tenu à la disposition du public au siège de la Fédération :
CREDIT MUTUEL DE LOIRE-ATLANTIQUE ET DU CENTRE OUEST
46, rue du Port Boyer - BP 92636
44326 NANTES Cedex 3

FAITS SIGNIFICATIFS

3.1 - CESSION DE TITRES IPO

Le CM LACO a cédé ses titres IPO dans le cadre de l'offre publique d'achat du 6 novembre 2009 émise par le CIC. La plus-value de 15,1 millions d'euros en résultant figure au poste gains et pertes sur actifs immobilisés.

3.2 - CONFUSION DE PATRIMOINE ATLANCOURTAGE OUEST ATLANTIQUE

Le 16 novembre 2009, la Caisse Fédérale du CM LACO, actionnaire unique d'Atlancourtage Ouest Atlantique, a décidé de la dissolution par anticipation puis de la transmission universelle de son patrimoine à l'actionnaire unique. Cette opération se traduit par un boni de confusion de 3,9 millions d'euros inscrit au poste Revenus des titres à revenu variable.

3.3 - IMPACTS DE LA CRISE FINANCIÈRE

La mobilisation sans précédent des autorités monétaires et gouvernementales en fin d'année 2008 et en 2009 s'est traduite par une amélioration notable des conditions de financement du système bancaire.

La crise financière, qui s'était amplifiée avec le défaut de Lehman Brothers en septembre 2008 a été surmontée. Pour autant, un nouvel équilibre et une nouvelle régulation du système restent à définir.

Des opérations de désengagement sur le portefeuille de titres de placement ont été entreprises au CM LACO en 2009. Par ailleurs, la valorisation du portefeuille titres de la Caisse Fédérale s'est partiellement restaurée.

Il résulte de ces différents événements un impact positif de 21,9 millions d'euros enregistré au poste gains et pertes sur opérations de portefeuille de placement et assimilés.

Sur la même période, le CM LACO a cédé son encours de 33,2 millions d'euros détenus sur Lehman Brothers et Landsbanki, provisionné pour 30,3 millions d'euros au 31 décembre 2008. L'impact positif sur le résultat 2009 de ces opérations est de 1,5 millions d'euros inscrit en coût du risque.





COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables

NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN, DU HORS-BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

Tous les éléments chiffrés sont exprimés en milliers d'euros.

4.1 - NOTES RELATIVES AU BILAN

4.1.1 - CRÉANCES ET DETTES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	2009	2008
Créances à vue sur établissements de crédit	208 750	229 441
• <i>Dont comptes à vue du réseau</i>	207 782	228 029
Créances à terme sur établissements de crédit	2 701 526	2 782 026
• <i>Dont comptes et prêts à terme réseau</i>	162 713	159 210
• <i>Dont comptes et prêts à terme douteux</i>	220	220
Dettes à vue sur établissements de crédit	21 681	18 346
• <i>Dont comptes à vue du réseau</i>	1 854	190
Dettes à terme sur établissements de crédit	1 534 279	1 515 747
• <i>Dont comptes et prêts à terme réseau</i>	907 587	966 035

4.1.2 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	2009	2008
Créances commerciales	3 954	5 890
• <i>Créances commerciales nettes</i>	3 954	5 890
Autres concours à la clientèle	8 867 786	8 654 441
• <i>Crédits de trésorerie</i>	825 997	774 512
• <i>Crédits d'équipement</i>	1 159 737	1 122 117
• <i>Crédits à l'habitat</i>	6 465 696	6 390 120
• <i>Autres crédits</i>	216 316	200 215
• <i>Prêts participatifs sains</i>	1 640	988
• <i>Prêts subordonnés</i>	29 000	29 000
• <i>Valeurs non imputées</i>	58	48
• <i>Créances rattachées saines</i>	22 499	26 420
• <i>Créances douteuses</i>	64 395	61 099
• <i>Créances douteuses compromises</i>	183 140	130 601
• <i>Dépréciations / créances douteuses</i>	- 14 346	- 12 518
• <i>Dépréciations / créances douteuses compromises</i>	- 86 346	- 68 161
Comptes ordinaires débiteurs	64 686	70 747
• <i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	57 200	60 819
• <i>Créances rattachées</i>	3 570	5 885
• <i>Comptes débiteurs douteux</i>	2 265	19 368
• <i>Comptes débiteurs douteux compromis</i>	17 020	1 466
• <i>Dépréciations sur comptes ordinaires douteux</i>	- 1 554	- 2 205
• <i>Dépréciations sur cptes ord. déb. compromis</i>	- 13 815	- 14 586
TOTAL	8 936 426	8 731 078

Crédit à durée indéterminée : néant

4.1.3 - OPÉRATIONS DE PENSIONS LIVRÉES SUR TITRES

	2009	2008
Pensions livrées reçues		
Pensions livrées données incluses dans :	182 265	182 831
• Les dettes envers établissements de crédit	182 265	182 831
> <i>Dont dettes rattachées</i>	153	770
• Les autres dettes à terme sur la clientèle		
> <i>Dont dettes rattachées</i>		

4.1.4 - ACTIFS SUBORDONNÉS

	2009	2008
Créances subordonnées sur établissements de crédit	30 844	30 453
• Prêts participatifs ou subordonnés	30 844	30 453
> <i>Dont créances rattachées</i>	54	149
Créances subordonnées sur la clientèle	30 699	30 043
• Prêts participatifs ou subordonnés	30 699	30 043
> <i>Dont créances rattachées</i>	58	55

4.1.5 - PASSIF SUBORDONNÉ

Néant.

4.1.6 - RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE TITRES (Hors créances rattachées)

Catégories de titres	Transaction	Placement	Investissement
Effets publics et valeurs assimilées			50 000
Obligations et autres titres à revenu fixe		530 382	40 000
Actions et autres titres à revenu variable		19 838	
Différence amortie entre prix d'acquisition et valeur de remboursement			
• <i>Prime</i>	//////////		909
• <i>Décote</i>	//////////		843
Plus-values latentes		4 161	224
Moins-values latentes		15 487	330
• <i>Obligations et autres titres à rev. fixe</i>	//////////	13 743	
• <i>Actions et autres titres à rev. variable</i>	//////////	1 601	
• <i>Titres du marché interbancaire et de créances négociables</i>	//////////	143	330
Titres d'investissement vendus avant l'échéance			
	//////////	//////////	
Titres d'investissement transférés en Placement			
	//////////	//////////	

Conformément au règlement CRC 2005-01, seules les moins-values latentes sur les titres de placement font l'objet d'une dépréciation.

COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables



4.1.7- ÉMETTEURS DES TITRES À REVENU FIXE (valeurs brutes corrigées des surcotes et décotes)

	Emetteurs publics	Autres émetteurs
Effets publics et valeurs assimilées	50 000	
Obligations (hors créances rattachées)		355 435
Autres titres à revenu fixe (hors créances ratt.)		214 947

4.1.8 - RÉPARTITION DES TITRES COTÉS - NON COTÉS (Valeur nette comptable)

	Titres cotés		Titres non cotés	
	2009	2008	2009	2008
Obligations et autres titres à rev. fixe	421 705	653 053	138 216	162 989
• Dont créances rattachées	2 272	5 852	1 119	2 122
Actions et autres titres à rev. variable	17 279	17 034	923	934
Participations et autres titres détenus à LT			5 984	5 930
• Dont créances rattachées				
Parts dans les entreprises liées	16 480	26 339	498 052	482 650
• Dont créances rattachées				

4.1.9 - RÉPARTITION DES OPCVM

	France		Étranger	
	Capitalisation	Autres	Capitalisation	Autres
OPCVM (brut)	16 957		1 947	

4.1.10 - ACTIF IMMOBILISÉ

	2009			2008		
	Valeur brute	Amort. dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amort. dépréciations	Valeur nette
Terrains	3 100		3 100	3 142		3 142
Constructions	55 659	25 126	30 533	51 468	23 165	28 303
Installations, agencements	39 333	28 056	11 277	38 044	25 666	12 378
Matériel et outillage	2 179	1 911	268	2 189	2 000	189
Autres immo. corporelles	3 116	2 084	1 032	2 841	2 095	746
Immo. incorporelles	4 928	2 162	2 766	4 915	2 145	2 770
Immo. en cours	1 220		1 220	2 150		2 150
TOTAL	109 535	59 339	50 196	104 749	55 071	49 678

En 2009, les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 6 589 k€, et les cessions ou mises au rebut à 873 k€.

La dotation aux amortissements et aux dépréciations s'est élevée à 5 014 k€, et la diminution des amortissements et dépréciations relative aux sorties d'immobilisations s'élève à 745 k€.



COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables

4.1.11 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (hors créances rattachées)

Variation, sur l'exercice, des participations et des parts dans les entreprises liées	Participations	Parts dans les entreprises liées
Montant brut en début d'exercice	5 994	509 520
Entrées dans l'exercice	76	40 044
• dont par acquisition	76	40 044
• dont par transfert		
Sorties dans l'exercice		34 501
• dont par cession		34 501
• dont par transfert		
Montant brut en fin d'exercice	6 070	515 063
• dont titres cotés		16 480
• dont titres non cotés	6 070	498 583
Montant cumulé des dépréciations en début d'exercice	63	531
Dotations	25	
Reprises	2	
Montant cumulé des dépréciations en fin d'exercice	86	531
TOTAL NET	5 984	514 532

4.1.12 - COMPOSITION DU CAPITAL (en k€)

	2009	2008
Parts A	4 920	4 737
<i>Soit 656 023 parts à 7,5 €</i>		
Parts B	188 359	153 500
<i>Soit 188 358 962 parts à 1 €</i>		
Parts sociales émises par la Caisse Fédérale	1 946	1 946
<i>Soit 129 756 parts à 15 €</i>		
TOTAL	195 225	160 183

4.1.13 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (y compris le F.R.B.G.)

	Ouverture	Affectation résultat 2008	Variations 2009	Clôture
Résultat de l'exercice	42 841	- 42 841	106 939	106 939
Capital	160 183		35 042	195 225
Primes d'émission	10 597		15	10 612
Réserve statutaire	338 795	6 502		345 297
Autres réserves	201 797	31 431		233 228
Intérêts statutaires	656	30		686
Dividendes hors Groupe		4 552	- 4 552	
Report à nouveau	811	326		1 137
Prov. réglementées	33		66	99
FRBG	133 094			133 094
CAPITAUX PROPRES	888 807		137 510	1 026 317

4.1.14 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

RÉSULTAT AFFECTABLE	108 076
• Bénéfice de l'exercice	106 939
• Report à nouveau débiteur	
• Report à nouveau créditeur	1 137
RÉSULTAT À AFFECTER	108 076
• Réserve statutaire	16 168
• Réserves facultatives	85 546
• Intérêts des parts sociales	5 218
• Report à nouveau	1 144

4.1.15 - AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF

	2009	2008
AUTRES ACTIFS	160 385	169 988
• Instruments conditionnels achetés	3 082	3 792
• Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		5
• Débiteurs divers - Dépôts de garantie versés	2 900	
• Débiteurs divers - Titres de développement industriel		
• Débiteurs divers - Etat, impôts et taxes	72 430	71 487
• Autres débiteurs divers	81 961	94 672
• Créances rattachées		
• Stocks	12	32
AUTRES PASSIFS	41 117	45 100
• Instruments conditionnels vendus	1 948	2 390
• Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	423	
• Crédeurs divers - Dépôts de garantie reçus	1	1
• Crédeurs divers - Etat, impôts et taxes	11 204	17 721
• Autres crédeurs divers	27 491	24 606
• Versements restant à effectuer sur titres non libérés	50	382

4.1.16 - COMPTES DE RÉGULARISATION

	2009	2008
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF	109 571	166 238
• Valeurs reçues à l'encaissement	23 788	12 037
• Valeurs à rejeter		
• Comptes d'ajustement sur instruments fin. à terme	30 843	73 358
• Charges à répartir (nettes)	4 283	7 711
• Charges constatées d'avance	1 144	8 512
• Produits à recevoir	23 760	25 946
• Autres comptes de régularisation actif	25 753	38 674
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF	221 600	228 561
• Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	17 892	309
• Comptes d'ajustement sur instruments fin. à terme	48 278	75 542
• Produits constatés d'avance	113 452	107 594
• Charges à payer - Prov. Intéressement et participation	9 031	7 593
• Charges à payer	29 404	30 844
• Autres comptes de régularisation passif	3 543	6 679

COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables



4.1.17 - DÉTAIL DES PROVISIONS ET DES DÉPRÉCIATIONS

	Solde ouverture	Dotations	Reprises disponibles	Reprises utilisées	Solde clôture
DÉPRÉCIATIONS DÉDUITES DE L'ACTIF	170 416	62 061	61 947	38 114	132 416
• Dépréciation cr. douteuses et bts de crédit	220				220
• Dépréciation cr. douteuses clientèle	97 521	46 548	23 095	4 883	116 091
• Dépréciation cr. douteuses titres de placement	30 055		1 523	28 532	
• Dépréciation des titres de particip.	595	25	3		617
• Dépréciation des titres de placement	42 025	15 488	37 326	4 699	15 488
PROVISIONS	38 929	8 254	1 718	1 957	43 508
• Prov. s/ instruments financiers		3 854			3 854
• Prov. charges de personnel	1 665	431	54	132	1 910
• Provisions pour impôts hors IS	137	276		7	406
• Prov. pour autres charges d'exploitation	282	203	282		203
• Prov. pour risques contrepartie	705	429		705	429
• Provisions pour risques divers	762	451	104		1 109
• Prov. s/ engagt de garantie	323	690	161	43	809
• Provision statistique sur crédits	18 642				18 642
• Provisions pour impôts différés	77		77		
• Provisions pour autres charges d'IS	2 071	22	590	853	650
• Prov. CAT à tx progressifs	863	1 422		217	2 068
• Provision épargne logement	13 402	476	450		13 428
F. R. B. G.	133 094				133 094
• Eventualités diverses	133 094				133 094
• Fonds fédéraux					
TOTAL	342 439	70 315	63 665	40 071	309 018

Tableau des provisions PEL/CEL (en K€) Base 30 novembre 2009

	0-4 ans	4-10 ans	+ 10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	80 867	430 649	260 518	772 034
Montant des provisions sur PEL	1 419	1 107	1 608	4 134
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				291 399
Montant des provisions sur CEL				5 404
Reprise Provisions EL (PEL)				1 444
Dotations Provisions EL (CEL)				952
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				121 281
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				3 889



COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables

4.1.18 - RÉPARTITION DES CRÉANCES ET TITRES À REVENU FIXE SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE

RUBRIQUES	d<=3mois	3mois<d <=1an	1an<d <=5ans	d>5ans	Créances rattachées
Créances sur établissements de crédit	1 106 831	51 438	73 268	1 632 162	46 577
Créances sur la clientèle	655 721	706 980	2 625 274	4 922 324	26 127
• dont créances commerciales	3 954				
• dont autres concours	590 651	706 980	2 625 274	4 922 324	22 557
• dont comptes ordinaires	61 116				3 570
Obligations et autres titres à rev. fixe	41 471	305 893	188 211	20 954	3 392
• dont TCN	10 000	130 489	4 868		485
• dont obligations	31 471	175 404	168 328	20 954	2 887
• dont titres interbancaires					
• dont autres			15 015		20

4.1.19 - RÉPARTITION DES DETTES SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE

RUBRIQUES	d<=3mois	3mois<d <=1an	1an<d <=5ans	d>5ans	Dettes rattachées
Dettes envers les établissements de crédit	142 774	101 209	472 541	835 518	3 918
Cptes d'épargne à régime spécial ayant un terme	477 336	261 316	414 390	177 495	5 199
Dettes représentées par un titre	1 340 892	1 115 897	452 743	614 500	26 353
• dont bons de caisse	5 434	4 067	6 501		1 048
• dont TCN et T. marché monétaire	1 335 458	1 111 830	446 242	614 500	25 305



COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables



4.1.20 - INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES DANS LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION (montants nets)

RUBRIQUES	Participations		Entreprises liées	
	Ets de C.	Autres	Ets de C.	Autres
A. Capital détenu :	85	3 629	128 850	385 682
• BFCM			60 980	
• BCME			23 700	
• CIC			16 480	
• CCCM			11 548	
• SYNERGIE FINANCE			8 846	
• CMAR LACO			4 726	
• SODELEM			1 448	
• Autres	85		1 123	
• ACM				261 606
• SURAVENIR VIE				77 735
• ATARAXIA (FICM)				12 042
• EURO INFORMATION				8 175
• SCI DES ANTONS				6 765
• ATLANTIQUE HABITATIONS (ex LAH) (Sté HLM)				5 660
• LACOCIM				4 242
• SNC DU VIVIER				3 378
• SAS INVESTLACO				2 000
• Autres		3 629		4 078
B. Autres emplois :				
Prêts interbancaires :			254 492	
• BCME			225 000	
• CMAR LACO			29 492	
Titres et prêts subordonnés :			15 000	48 458
• SURAVENIR VIE				48 458
• BCME			15 000	
Avances :				862
• Groupe ATARAXIA				62
• INVESTLACO				800
Autres emplois :			162 003	40 867
• Caisse Centrale de CM			157 929	
• CMAR LACO			4 074	
• Groupe ATARAXIA				38 748
• LACOCIM				2 119
C. Ressources :				
Dettes représentées par un titre :			20 000	
• Caisse Centrale de CM			20 000	
Autres dettes à terme :			309 474	85 360
• Caisse Centrale de CM			111 012	
• Groupe BFCM et CIC			198 462	
• SURAVENIR VIE				85 360
Autres dettes à vue :			1 269	18 922
• BCME			1 269	
• SURAVENIR VIE				335
• Groupe ATARAXIA				17 687
• SELACO				900

4.2 - NOTES RELATIVES AU HORS-BILAN

4.2.1 - ENGAGEMENTS SUR ENTREPRISES LIÉES ET PARTICIPATIONS

RUBRIQUES	Participations		Entreprises liées	
	Ets de C.	Autres	Ets de C.	Autres
Engagements donnés :				
De financement :				22 751
• Groupe ATARAXIA				22 751
De garantie :			345	42 725
• Groupe ATARAXIA				42 725
• CMAR LACO			345	
Engagements reçus :				
De financement :				51 542
• SURAVENIR VIE				51 542
De garantie :			390	
• CMAR LACO			390	



COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables

4.2.2 - INSTRUMENTS FINANCIERS

	Type de marché	Engagement Hors-bilan	Intérêts charges	Intérêts produits	Primes charges	Primes produits
Opérations Fermes						
• Swaps Transaction	Gré à gré					
• Swaps microcouverture	Gré à gré	1 852 284	36 247	66 459		
• Swaps macrocouverture	Gré à gré	3 830 000	95 817	27 658		
• Euribor spéculatif	Organisé					
• CAC 40 spéculatif	Organisé					
Opérations Conditionnelles						
• Notionnel spéculatif	Organisé					
• Bund spéculatif	Organisé					
• Caps microcouverture	Gré à gré	610 447	266	902	715	446
• Floors microcouverture	Gré à gré	6 629	126	126	11	12
TOTAL		6 299 360	132 456	95 145	726	458

4.2.3 - RÉPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE

RUBRIQUES	d<1an	1an<=d<5ans	d>=5ans
Encours des SWAPS	3 090 056	1 998 101	594 127
Autres opérations s/ instruments fin.		603 793	13 283

4.2.4 - VALORISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Encours	Juste Valeur
Total au 31 décembre 2009	6 299 360	21 300
• Swaps de microcouverture	1 852 284	50 829
• Swaps de macrocouverture	3 830 000	- 27 588
• Caps microcouverture achetés	305 211	- 5 126
• Caps microcouverture vendus	305 236	3 174
• Floors microcouverture achetés	3 315	89
• Floors microcouverture vendus	3 315	- 78

4.3 - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

4.3.1 - INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

	2009	2008
Opérations avec les établissements de crédit	140 197	231 591
Opérations avec la clientèle	327 712	413 990
• dont intérêts sur créances douteuses	7 298	7 662
• dont excédent de dot./repr. de dépr. sur ints cr. douteuses	- 242	- 129

4.3.2 - INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS

	2009	2008
Opérations avec les établissements de crédit	70 241	160 931
Opérations avec la clientèle	147 131	197 118

4.3.3 - REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

	2009	2008
Actions et autres titres à revenu variable	24 711	44 815
• Portefeuille de placements	70	93
• Participations, parts dans les entreprises liées et TIAP	24 641	44 722

COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables



4.3.4 - COMMISSIONS

	2009	2008
Commissions nettes	93 994	93 210
• <i>Crédits</i>	22 468	20 374
• <i>Trésorerie</i>	2 058	2 396
• <i>Opérations sur titres</i>	6 993	7 588
• <i>Opérations de change</i>	24	26
• <i>Moyens de paiements</i>	37 853	39 887
• <i>Assurances IARD</i>	12 549	7 516
• <i>Assurances vie</i>	10 643	14 106
• <i>Autres commissions</i>	1 406	1 317

4.3.5 - GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

	2009	2008
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	- 3 749	207
• <i>Opérations sur titres de transaction</i>		57
• <i>Opérations sur change</i>	41	105
• <i>Opérations sur instruments financiers à terme</i>	64	
• <i>Provisions sur instruments financiers à terme</i>	- 3 854	45

4.3.6 - GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

RUBRIQUES	Dotations	Moins Values de cessions	Frais d'acqui- sitions	Reprises	Plus Values de cessions	Gain net
Gains / pertes	15 488	4 699	3	42 026	80	21 916

4.3.7 - FRAIS DE PERSONNEL

	2009	2008
Frais de personnel	107 261	111 325
• <i>Salaires et traitements</i>	67 874	68 614
• <i>Refacturations</i>	- 9 324	- 4 179
• <i>Charges sociales dont charges de retraite</i>	32 035	31 786
• <i>Intéressement et participation</i>	8 688	7 584
• <i>Impôts et taxes y afférent</i>	7 743	8 052
• <i>Provisions</i>	245	- 532

4.3.8 - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS

	2009	2008
Autres frais administratifs	71 902	64 802
Charges		
• <i>Impôts</i>	5 895	6 462
• <i>Services extérieurs</i>	67 548	59 002
• <i>Charges diverses d'exploitation</i>		
Produits		
• <i>Produits divers d'exploitation</i>	1 541	662



COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables

4.3.9 - DÉPRÉCIATIONS SUR CRÉANCES DOUTEUSES (Clientèle)

RUBRIQUES	Dotations	Créances irrécup.	Reprises		Recouvrt sur créances apurées	Montant net
			utilisées	devenues sans objet		
Opé. avec la clientèle (ints)	1 082	130	111	859		- 242
Opé. avec la clientèle (Coût du risque - capital)	45 466	5 965	4 772	22 236	815	- 23 608

4.3.10 - DÉTAIL PAR NATURES DES PROVISIONS

	2009			Solde net	2008
	Transferts Capitaux Propres	Dotations	Reprises		
Provisions		8 254	3 675	4 579	- 600
• Instruments financiers		3 854		3 854	- 45
• Charges de personnel		431	186	245	- 532
• Impôts		276	7	269	1
• Provision statistique					
• Coût du risque/autres opé.		1 773	1 295	478	- 78
• Actif immobilisé					
• Impôt sur les bénéfices		22	1 520	- 1 498	- 370
• Provision sur CAT à taux progressifs		1 422	217	1 205	330
• Provision Epargne logement		476	450	26	94

4.3.11 - COÛT DU RISQUE

RUBRIQUES	Dotations	Créances irrécup.	Reprises	Recouvrt sur créances apurées	Montant net
Coût du risque	46 752	34 497	57 978	815	22 456
• Sur établissements de crédit					
• Sur la clientèle	46 752	5 965	27 923	815	23 979
> Dépréciations d'actif clientèle	45 466	5 965	27 008	815	23 608
> Prov. stat. sur crédits clientèle					
> Autres provisions	1 286		915		371
• Sur portefeuilles titres		28 532	30 055		- 1 523
• Autres opérations					

4.3.12 - GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

RUBRIQUES	Dotations	Moins Values de cessions	Reprises	Plus Values de cessions	Gains ou Pertes nets
Gains ou pertes sur immobilisations financières	25	20	3	16 900	16 858
Gains ou pertes sur immos corporelles et incorporelles	////////	84	////////		- 84

COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables



4.3.13 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	2009	2008
Résultat exceptionnel	- 1	- 464
• Remboursement subventions		1 690
• Autres produits exceptionnels		
• Autres charges exceptionnelles	- 1	- 2 154

4.3.14 - FISCALITÉ LATENTE

	2009	2008
Impôts différés passifs		77
• Quote-part de résultat dans le GIE Bretagne Bail		
• Report d'imposition sur société transparente fiscalement		77
Impôts différés actifs	22 586	17 718
• Plus-values sur OPCVM	402	124
• Provision pour participation		
• Provision statistique sur prêts clientèle	6 418	6 418
• Provision actualisée sur flux de recouvrement	6 969	5 477
• Prov titrisation	1 246	
• Organic	437	484
• Provisions sur instruments financiers	1 327	
• Provisions EPL	4 623	4 614
• Taux progressif des CAT	711	297
• Prov titres de participation	101	93
• Divers	352	211
Déficit fiscal CFCM non activé	3 195	21 521

4.3.15 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2009	2008
Impôt sur les bénéfices	16 390	15 985
• IS au taux de droit commun	18 783	19 012
• IS sur les plus-values à long terme	1 440	
• IS sur redressement fiscaux	1 280	360
• Etalement IS sur crédit impôts prêts taux zéro	- 3 678	- 2 989
• Impôts différés	48	- 104
• Contributions exceptionnelles		
• Autres charges d'IS		
• Provisions pour impôt	- 1 483	- 294

PREUVE D'IMPÔT	2009
• Résultat avant impôt sur les sociétés	123 329
• Impôt exigible	16 390
• Taux effectif d'IS	13,29%
• Taux normal d'IS	34,43%
Différence d'impôt	- 26 072
Explication de la différence d'impôt	26 072
• Différences permanentes :	6 533
• Impact des taux réduits d'IS :	5 258
• Non assujettissement à contribution sociale 3,3%	619
• Variation d'IDA non comptabilisé	- 4 948
• Imputation déficit fiscal A-1	18 326
• Autres variations sur l'IS	236
• Divers	48



COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables

4.4 - AUTRES INFORMATIONS

4.4.1 - INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2009 (en €)

	Capital	Réserves et report à nouveau	Quote Part du Capital détenu
A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1- Filiales détenues à plus de 50%			
INVESTLACO 46, rue du Port Boyer 44300 Nantes - Siren 482 923 893	2 000 000	- 386 257	100,00%
SCI des ANTONS 1, Rond Point des Antons 44700 Orvault - Siren 484 959 358	6 000 000		100,00%
FILACTION 12, impasse des Jades 44300 Nantes - Siren 402 386 429	900 000	878 833	100,00%
LACOCIM 46, rue du Port Boyer 44300 Nantes - Siren 421 314 758	4 242 000	919 800	99,99%
SELACO 46, rue du Port Boyer 44300 Nantes - Siren 318 055 233	375 000	3 146 998	99,98%
ATLANCOURTAGE ENTREPRISE 168, route de S ^t Joseph 44300 Nantes - Siren 343 666 012	564 061	1 601 975	99,97%
SNC DU VIVIER 46, rue du Port Boyer 44300 Nantes - Siren 317 979 458	3 379 300	4 426 756	99,95%
SELACOFI 46, rue du Port Boyer 44300 Nantes - Siren 402 756 209	7 500	974 021	99,00%
MAISON FAMILIALE DE L. ATLANTIQUE 2, Rond Point des Antons 44700 Orvault - Siren 869 800 359	662 254	- 52 224	97,12%
DEMEURES ET TRADITION 2, Rond Point des Antons 44700 Orvault - Siren 858 802 648	212 464	668 001	97,01%
CMAR 46, rue du Port Boyer 44300 Nantes - Siren 442 619 094	4 900 586	6 430 860	96,44%
ATARAXIA 2, Rond Point des Antons 44700 Orvault - Siren 388 291 429	13 058 550	20 361 603	87,50%
ATLANTIQUE HABITATION Impasse Jean Raulo 44800 S ^t Herblain - Siren 867 801 334	8 400 000	45 996 959	66,80%
2 - Participations détenues (10 à 50% du capital)			
SORVACEM 2, Rond Point des Antons 44700 Orvault - Siren 391 243 862	240 000	348 514	36,53%
SYNERGIE FINANCE 46, rue du Port Boyer 44300 Nantes - Siren 384 765 954	23 400 000	29 068 000	35,50%
SEM DES SORINIERES 49, rue Georges Clémenceau 44840 Les Sorinières - Siren 381 307 339	273 456	- 252 717	29,21%
SAS N7TV 42, rue de la Tour d'Auvergne 44200 Nantes - Siren 518 854 138	100 000		25,00%
SIBE PARTICIPATION 23, rue du Pavillon 49070 Beaucouzé - Siren 451 205 702	3 238 500	503 142	24,18%
ESPACE DOMICILE 10, Place François Blancho 44600 S ^t Nazaire - Siren 006 380 158	719 901	20 858 195	23,73%
BCME Allée Louis Lichou 29480 Le Relecq Kerhuon - Siren 378 398 911	152 616 250	73 489 111	16,00%
SURAVENIR VIE 232, rue du Général Paulet 29200 Brest - Siren 330 033 127	400 000 000	69 230 270	15,00%
SAS MARSAUDERIES 2, Rond Point des Antons 44700 Orvault - Siren 331 442 640	427 424	44 026	13,16%
LOIRE OCEAN DEVELOPPEMENT 6, rue Virginia Woolf 44800 S ^t Herblain - Siren 865 800 767	1 211 420	1 381 263	12,86%
3- Participations détenues à moins de 10% mais représentant plus de 2% des Fonds Propres			
ACM 34, rue Wacken 67000 Strasbourg - Siren 352 475 529	1 071 298 543	3 273 882 458	6,00%
BFCM 34, rue Wacken 67000 Strasbourg - Siren 355 801 929	1 302 192 250	1 456 749 442	1,90%
B- RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS			
1 - Filiales non reprises en A			
a . Filiales françaises (ensemble)			
b . Filiales étrangères (ensemble)			
2 - Participations non reprises en A			
a . Dans les sociétés françaises (ensemble)			
b . Dans les sociétés étrangères (ensemble)			

COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables



Valeur comptable des Titres		Prêts et Avances consentis en cours	Montant des Cautions et avals donnés	PNB ou CA HT	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
Brut	Net					
2 000 000	2 000 000	4 123 863		431 837	- 118 186	
6 765 287	6 765 287			687 247	145 545	145 545
914 647	914 647			2 438 257	59 258	59 997
4 241 751	4 241 751	2 120 560		1 012 387	666 357	
381 145	381 145			3 308 038	482 727	482 923
625 708	625 708			1 398 305	257 875	161
3 535 944	3 377 774	1 271 414		920 130	523 023	199 910
7 425	7 425			971 706	- 71 954	
604 474	604 474	1 062 168		148 131	- 89 980	
202 284	202 284	860 400		311 533	- 78 277	
4 725 994	4 725 919	34 126 520		1 012 926	360 537	
12 042 016	12 042 016	699 078		2 894 382	2 540 257	
5 660 302	5 660 302			33 982 684	6 347 490	
83 542	83 542			1 137 418	63 161	
8 845 951	8 845 951			30 000	17 627 000	2 492 091
66 315	6 058			3 029 376	- 68 326	
25 000	25 000				- 9 453	
918 159	918 159					
162 911	162 911			17 189 751	3 460 852	9 309
23 699 506	23 699 506	240 168 779		58 476 000	10 157 000	648 000
77 735 437	77 735 437	48 551 532		3 692 755 000	86 808 000	5 269 739
56 406	56 406	110 832		19 942	48 702	6 408
158 229	158 229			304 202	465 861	1 421
261 605 914	261 605 914			6 822 113 000	438 940 000	6 352 944
60 979 637	60 979 637	40 139 178		- 21 568 382	- 130 608 228	
45 089 739	44 691 021	25 494 253				2 179 459



COMPTES GLOBALISÉS

Annexe aux comptes publiables

4.4.2 - AUTRES SOCIÉTÉS À RESPONSABILITÉ INDÉFINIE ET SOLIDAIRE

SNC	Société Immobilière du Vivier, 46, rue du Port Boyer, 44300 Nantes
SNC	SELACOFI, 46, rue du Port Boyer, 44300 Nantes

4.4.3 - EFFECTIF PRÉSENT (en équivalents temps plein)

	2009	2008
Cadres	593	593
Techniciens	1 265	1 261
Temporaires	97	98
TOTAL	1 955	1 952

4.4.4 - ENGAGEMENTS NE FIGURANT PAS AU HORS-BILAN PUBLIABLE

	2009	2008
Financements reçus de la clientèle	51 542	51 542
Garanties reçues de la clientèle	474 004	460 761

4.4.5 - RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Pour l'exercice 2009, la rémunération de l'organe de direction s'élève à 648 k€.

Les membres de cet organe bénéficient des dispositifs de prévoyance collective et de retraite complémentaire institués pour tous les salariés du Groupe.

S'y ajoute, pour les cadres de direction, un système de retraite surcomplémentaire.

Le montant des crédits accordés pendant l'exercice aux membres de l'organe de direction s'élève à 487 K€.

4.4.6 - INFORMATION SECTORIELLE

Le CM LACO a pour principale activité la banque de détail et de ce fait ne présente pas d'information sectorielle.

4.4.7 - HONORAIRES

- > honoraires perçus par le contrôleur légal des comptes annuels (Cogex, KPMG) : 211 k€,
- > honoraires perçus par les services de conseil fiscal : 98 k€,
- > honoraires perçus par tout autre service : 2 696 k€.

4.4.8 - DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Le capital de temps de formation constitué pour l'ensemble du personnel, en application de la loi 2004-391 du 4 mars 2004, représente 196 345 heures au 31 décembre 2009.

4.4.9 - LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET L'ÉVASION FISCALE

Le CM LACO ne détient pas de façon directe ou indirecte d'implantation dans les Etats ou territoires qui n'ont pas conclu avec la France de convention d'assistance administrative.

COMPTES GLOBALISÉS

Rapports des commissaires aux comptes



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES GLOBALISÉS

Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- > Le contrôle des Comptes Globalisés de votre Fédération du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest, constitués par les états financiers de la Fédération, ceux de la Caisse Fédérale et ceux de l'ensemble des Caisses Locales, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- > La justification des appréciations,
- > La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes globalisés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la Fédération. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes globalisés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes globalisés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes globalisés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes globalisés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

- > Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité en retenant une approche multicritère comme indiqué dans la note 1.3.2. de l'annexe aux comptes globalisés. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes,

nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité pour les principales lignes du portefeuille.

- > Comme indiqué dans la note 1.3.5 de l'annexe aux comptes globalisés, votre Fédération constitue des dépréciations et provisions destinées à couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la Direction, relatif à la détection et au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations et provisions sur base individuelle et collective.
- > Votre Fédération constitue des provisions pour couvrir le risque de conséquences potentiellement défavorables des engagements liés aux comptes et plans Epargne Logement (note 1.3.9 de l'annexe). Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de cette provision et avons vérifié que la note annexe 4.1.17 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes globalisés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification et information spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes globalisés.

Nantes, le 9 avril 2010.

Les commissaires aux comptes :

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

STREGO

Franck Noël
Associé

Alain Siloret
Associé



COMPTES GLOBALISÉS

Rapports des commissaires aux comptes

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Caisse Fédérale, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumise aux dispositions de l'article L 225-38 du Code de Commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention avec la société FITERRA

Personne intéressée par la convention : Monsieur Alain TÊTEDOIE, Président du Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale, et Directeur Général de la société FITERRA.

Votre Conseil d'administration a, lors de sa séance du 29 juin 2006, approuvé la conclusion d'une convention de prestations de services entre la Caisse Fédérale et la société FITERRA.

Modalités essentielles de cette convention :

La société FITERRA rémunère Monsieur Alain TÊTEDOIE pour l'exercice de ses fonctions de Directeur Général. La Caisse Fédérale s'est engagée à verser à la société FITERRA, une somme correspondant à l'indemnisation du temps passé par **Monsieur Alain TÊTEDOIE dans l'exercice de ses fonctions de Président au sein de votre Fédération.**

Cette indemnisation est fixée forfaitairement à 6 000 euros hors taxes par mois.

A ce titre et pour l'exercice 2009, la charge supportée par la Caisse Fédérale en exécution de cette convention s'élève à 86 112 euros toutes taxes comprises.

Convention avec la SAS Immobilière des Marsauderies

Modalités

Votre Caisse Fédérale a conclu avec sa filiale la S.A.S Immobilière des Marsauderies, une convention de portage dans le cadre des acquisitions foncières réalisées par le groupe et une convention de prestations de service pour les opérations de gestion de ces biens portés par la filiale.

A ce titre et pour l'exercice 2009, la Caisse Fédérale a supporté une charge de 5 721 euros.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nantes, le 9 avril 2010.

Les commissaires aux comptes :

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

STREGO

Franck Noël
Associé

Alain Siloret
Associé



COMPTES CONSOLIDÉS

Normes I.F.R.S.



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Etats financiers au 31 décembre 2009

BILAN CONSOLIDÉ - I.F.R.S. (EN K€)

ACTIF	31/12/09	31/12/08	Notes
Caisse, Banques centrales	164 792	150 033	1a
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	521 070	726 064	2a, 2c, 4, 9
Instruments dérivés de couverture	93 584	119 247	3a, 4
Actifs financiers disponibles à la vente	914 993	920 156	5a, 9
Prêts et créances sur les établissements de crédits	2 877 451	2 973 353	1a, 9
Prêts et créances sur la clientèle	8 987 861	8 788 746	6a, 9
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	33 461	64 407	3b
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			7, 9
Actifs d'impôts courants	73 712	66 533	10a
Actifs d'impôts différés	24 203	46 977	10b
Compte de régularisation et actifs divers	175 118	193 361	11a
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation aux bénéfices différée			
Participations dans les entreprises mises en équivalence	24 296	26 116	12
Immeubles de placement	9 817	9 650	13
Immobilisations corporelles	69 702	70 255	14a
Immobilisations incorporelles	5 393	5 507	14b
Ecarts d'acquisition	4 050	4 050	15
TOTAL DE L'ACTIF	13 979 503	14 164 455	

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Etats financiers au 31 décembre 2009



BILAN CONSOLIDÉ - I.F.R.S. (EN K€)

PASSIF	31/12/09	31/12/08	Notes
Banques centrales			1b
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	22 371	26 744	2b, 2c, 4
Instruments dérivés de couverture	80 324	137 896	3a, 4
Dettes envers les établissements de crédit	1 559 817	1 537 695	1b
Dettes envers la clientèle	7 035 868	6 720 860	6b
Dettes représentées par un titre	3 597 051	4 196 852	16
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 873		3b
Passifs d'impôts courants	13 365	19 614	10a
Passifs d'impôts différés	6 084	8 205	10b
Compte de régularisation et passifs divers	219 568	194 871	11b
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			17
Provisions pour risques et charges	21 539	22 387	18
Dettes subordonnées			19
Capitaux propres totaux	1 417 643	1 299 331	
• Capitaux propres part du Groupe	1 413 208	1 294 206	
• <i>Capital et réserves liées</i>	205 837	170 780	20a
• <i>Réserves consolidées</i>	817 374	775 164	20a
• <i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	302 903	298 762	20b
• <i>Résultat de l'exercice</i>	87 094	49 500	
• Intérêts minoritaires	4 435	5 125	
TOTAL DU PASSIF	13 979 503	14 164 455	



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Etats financiers au 31 décembre 2009

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - I.F.R.S. (EN K€)

	31/12/09	31/12/08	Notes IFRS
Intérêts et produits assimilés	555 120	730 889	22
Intérêts et charges assimilées	- 390 670	- 625 363	22
Commissions (produits)	113 460	110 716	23
Commissions (charges)	- 20 190	- 19 059	23
Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	41 673	11 835	24
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	36 289	49 210	25
Produits des autres activités	25 236	28 790	26
Charges des autres activités	- 7 027	- 4 222	26
PRODUIT NET BANCAIRE IFRS	353 891	282 796	
Charges générales d'exploitation	- 204 466	- 202 230	27a, 27b
Dot/Rep sur amortissements et provisions des immos corporelles et incorporelles	- 7 651	- 9 239	27c
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION IFRS	141 774	71 327	
Coût du risque	- 25 796	- 50 423	28
RÉSULTAT D'EXPLOITATION IFRS	115 978	20 904	
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	1 232	6 463	12
Gains ou pertes sur autres actifs	- 70	2 851	29
Variations de valeur des écarts d'acquisition			30
RÉSULTAT AVANT IMPÔT IFRS	117 140	30 218	
Impôts sur les bénéfices	- 30 484	3 353	31
GAINS ET PERTES NETS D'IMPÔTS SUR ACTIVITÉS ABANDONNÉES		16 079	
RÉSULTAT NET	86 656	49 650	
Intérêts minoritaires	- 438	150	
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	87 094	49 500	

ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (EN K€)

	31/12/09	31/12/08	Notes IFRS
Résultat net	86 656	49 650	
• Ecarts de conversion			
• Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	4 701	- 79 593	
• Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
• Réévaluation des immobilisations			
• Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	- 560	- 1 133	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	4 141	- 80 726	32, 33
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	90 797	- 31 076	
• Dont part du Groupe	91 235	- 31 226	
• Dont part des intérêts minoritaires	- 438	150	

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Etats financiers au 31 décembre 2009



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE (EN K€)

	31/12/09	31/12/08
Résultat net	86 656	49 650
Impôt	30 484	- 3 353
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	117 140	46 297
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7 554	9 195
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	94	49
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	22 614	15 219
+/- Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	- 1 233	- 6 463
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	- 16 959	- 868
+/- (Produits)/charges des activités de financement		
+/- Autres mouvements	18 804	- 15 088
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	30 874	2 044
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	125 249	- 315 799
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	73 732	- 198 912
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	- 388 705	787 345
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	25 747	- 30 326
- Impôts versés	- 28 976	- 36 290
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	- 192 953	206 018
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (A)	- 44 939	254 359
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	13 307	- 205 343
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	- 510	231
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	- 6 988	- 3 194
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)	5 809	- 208 306
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	32 989	13 982
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)		
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	32 989	13 982
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE (D)		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	- 6 141	60 035
• Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	- 44 939	254 359
• Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	5 809	- 208 306
• Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	32 989	13 982
• Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	354 861	294 826
• Caisse, banques centrales (actif & passif)	149 780	142 393
• Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	205 081	152 433
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	348 721	354 861
• Caisse, banques centrales (actif & passif)	164 699	149 780
• Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	184 022	205 081
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	- 6 140	60 035



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Etats financiers au 31 décembre 2009

	31/12/09	31/12/08
(a) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit (sauf éléments inclus dans la Trésorerie), hors créances rattachées	100 108	- 96 889
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées	25 141	- 218 910
(b) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	- 227 164	- 590 271
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	300 896	391 359
(c) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat	199 431	317 410
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat		
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	3 798	- 40 376
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente		
+/- Encaissements et décaissements liés à des instruments dérivés de couverture		
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	- 591 935	510 311
(d) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise		
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée		
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence		
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence		
+ Encaissements liés aux dividendes reçus		
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	- 40 531	- 221 601
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	53 838	16 258
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus		
(e) Les flux liés aux immeubles de placement se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement	- 510	- 528
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement		759
(f) Les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 9 983	- 9 122
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 995	5 928
(g) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	35 042	15 695
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital		
- Décaissements liés aux dividendes payés	- 2 053	- 1 713
- Décaissements liés aux autres rémunérations		
(h) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre		
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre		
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées		
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées		
- Décaissements liés aux intérêts payés, hors intérêts courus non échus		

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Etats financiers au 31 décembre 2009



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (EN K€)

	Capital	Primes	Réserves consolidées		Résultat de l'exercice		Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		Total Capitaux Propres
			part du Groupe	minoritaires	part du Groupe	minoritaires	part du Groupe	minoritaires	
SITUATION À L'OUVERTURE (31/12/2007)	144 672	8 756	701 790	4 607	91 650	715	379 488	1 331 678	
Variation du capital de la société mère	15 511							15 511	
Affectation du résultat consolidé 2007			91 650	715	- 91 650	- 715			
Distributions hors Groupe			- 3 666	- 270				- 3 936	
Résultat consolidé 2008 (avant affectation)					49 500	150		49 650	
Variation de périmètre		1 841	- 14 697	- 77			12 856	- 77	
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							- 93 582	- 93 582	
Autres incidences liées à l'application des normes IAS/IFRS									
Autres variations				87				87	
SITUATION À LA CLÔTURE (31/12/2008)	160 183	10 597	775 164	4 975	49 500	150	298 762	1 299 331	

	Capital	Primes	Réserves consolidées		Résultat de l'exercice		Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		Total Capitaux Propres
			part du Groupe	minoritaires	part du Groupe	minoritaires	part du Groupe	minoritaires	
SITUATION À L'OUVERTURE (31/12/2008)	160 183	10 597	775 164	4 975	49 500	150	298 762	1 299 331	
Variation du capital de la société mère	35 042							35 042	
Affectation du résultat consolidé 2008			49 500	150	- 49 500	- 150			
Distributions hors Groupe			- 4 545					- 4 545	
Résultat consolidé 2009 (avant affectation)					87 094	- 438		86 656	
Variation de périmètre		15	- 50	- 248				- 282	
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							1 474	1 474	
Autres incidences liées à l'application des normes IAS/IFRS			- 2 666				2 666 ⁽¹⁾		
Autres variations			- 30	- 4			1	- 33	
SITUATION À LA CLÔTURE (31/12/2009)	195 225	10 612	817 374	4 873	87 094	- 438	302 903	1 417 643	

⁽¹⁾ Résultat de dilution 2008 de la BCME (2 666 k€) affecté en réserves au 31/12/2009



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

PRINCIPES COMPTABLES

Préambule

Le Groupe CM LACO au niveau national n'étant pas coté, il n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS.

Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les principaux établissements de la Place, le Conseil d'Administration de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, organe central du Groupe au sens de l'article L.511-31 du Code Monétaire et Financier, a décidé d'établir des comptes consolidés annuels au niveau national en IFRS.

De ce fait, le Groupe CM LACO applique les normes IFRS pour ses propres comptes consolidés.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2009-R-04 du Conseil National de la Comptabilité relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et, en particulier, les normes applicables pour la première fois en 2009 notamment : IAS 1 Révisée (présentation des états financiers), IFRS 7 (hiérarchie de juste valeur) et IFRS 8 (secteurs opérationnels).

Les informations relatives à la gestion des risques et à la crise financière figurent dans le rapport de gestion du Groupe.

1. - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

1.1 - DÉTERMINATION DU PÉRIMÈTRE

Entité consolidante

Le Groupe du CREDIT MUTUEL DE LOIRE-ATLANTIQUE et du CENTRE OUEST a pour société mère le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest, formé de la Fédération, de 146 caisses locales et de la Caisse Fédérale. Cet ensemble est affilié à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

La société mère exerce son activité de banque mutualiste et de distributeur d'assurance sur les départements de Loire-Atlantique, Nord Deux-Sèvres, Vienne, Haute Vienne, Creuse et Corrèze.

Organisé autour de sa vocation principale, la bancassurance, le Groupe CM LACO développe ses activités dans des services touchant la technologie, l'immobilier ou le courtage d'assurance.

Il a donc vocation à :

- > être distributeur auprès de la clientèle de produits bancaires et d'assurance vie ou I.A.R.D (Incendie, Accidents et Risques Divers)
- > participer à l'économie régionale (prêts aux collectivités locales et territoriales, participation dans les organismes HLM)
- > couvrir l'ensemble des métiers de la branche immobilière
- > développer les services dans les secteurs des nouvelles technologies et du courtage d'assurance.

Nous exposons dans cette annexe les principes de consolidation retenus pour établir les comptes du Groupe. Les états financiers ainsi que les éléments chiffrés présentés dans l'annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Périmètre de consolidation

Les principes généraux d'inclusion d'une société dans le périmètre sont définis par IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

Le périmètre de consolidation est composé :

- **Des entités contrôlées de manière exclusive** : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou soit le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat. Les comptes des entités contrôlées de manière exclusive sont consolidés par intégration globale.

- **Des entités sous contrôle conjoint** : le contrôle conjoint est le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique, quelles que soient les structures ou les formes selon lesquelles sont menées les activités. Les entités sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

- **Des entités sous influence notable** : il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle. Les titres des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence.

Au 31 décembre 2009, le CM LACO ne gère pas de société ad hoc.

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



Variations du périmètre

Au 31 décembre 2009, les changements relatifs au périmètre de consolidation sont les suivants :

- Confusion de patrimoine en décembre 2009 d'Atlancourtage Ouest Atlantique avec la CFCM LACO.
- Liquidation en novembre 2009 des titres de la Centrale des Marchés de l'Immobilier (CMI) chez Ataraxia Distribution et la CFCM LACO.

1.2 - COMPOSITION DU PÉRIMÈTRE

Les filiales consolidées et leurs activités sont recensées dans le tableau des participations. La contribution au résultat consolidé représente la part du Groupe.

	Activité	Nat.	% Cont.	% Int.	Contribution au résultat 2009 consolidé (k€) (part du Groupe)	Contribution au résultat 2008 consolidé (k€) (part du Groupe)	Méthode d'intégration
ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT							
• Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest (comptes globalisés)	Banque + Assurance	F	mère	mère	86 611	39 773	mère
• Crédit Mutuel agricole et rural de Loire-Atlantique et du Centre Ouest	Banque à vocation agricole	F	100%	100%	661	366	Intégration globale
SOCIÉTÉS DE MOYENS							
• SELACO (SA)	Société d'équipement	F	100%	100%	95	481	Intégration globale
• INVESTLACO (SAS)	Gestion immobilière	F	100%	100%	- 12	- 75	Intégration globale
• Société Immobilière du Vivier (SNC)	Gestion du Patrimoine Immobilier	F	100%	100%	611	600	Intégration globale
• Sci des Antons	Gestion locative	F	100%	100%	147	151	Intégration globale
AUTRES ENTREPRISES							
• Lacocim	Société immobilière	F	100%	100%	235	653	Intégration globale
• Filaction + Bédé	Recouvrement	F	100%	100%	- 68	48	Intégration globale
• Synergie Finance (SA)	Capital Risque	F	35,5%	35,5%	1 246	6 471	Mise en Équivalence
• Courtage assurance	Courtage d'assurance	F	100%	100%	402	221	Intégration globale
• Filière immobilière Ataraxia (sous-groupe)	Métiers de l'immobilier	F	87,5%	87,5%	- 2 834	811	Intégration globale

Les filiales dont la consolidation ne présente pas un caractère significatif et celles fiscalement transparentes, sont exclues du champ de la consolidation. Il s'agit principalement de :

- > La Société Orvaltaise d'Aménagement et de Construction en Economie Mixte (SORVACEM),
- > SELACOFI (SNC)
- > SAS Nantes 7 TV



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

La limitation des droits de vote propre à la réglementation HLM et les restrictions sévères et durables sur les capitaux propres relatifs, conduisent à exclure les sociétés HLM du périmètre de consolidation. Il s'agit principalement des sociétés suivantes :

- > Atlantique Habitation,
- > La Maison familiale de Loire-Atlantique,
- > La Nantaise d'habitations.

Les principales participations et filiales non consolidées du Groupe CM LACO sont les suivantes :

	Montant Brut détenu	% de participation	Capitaux propres 2009 avant résultat	Résultat 2008	Valorisation IFRS	Plus ou moins value
PARTICIPATIONS ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT						
• Banque Fédérative du CM	60 980	1,90%	2 758 942	- 130 608	158 301	97 321
• BCME	23 700	16,00%	226 105	10 157	37 678	13 978
• CIC	16 480	0,35%	3 779 351	- 73 083	26 645	10 165
• Caisse Centrale de Crédit Mutuel	11 548	9,55%	285 719	6 342	11 548	
• SODELEM	1 448	5,00%	30 713	980	2 666	1 217
• Autres participations dans E.C.	1 210				3 793	2 583
TOTAL	115 366				240 631	125 264
PARTICIPATIONS SOCIÉTÉS D'ASSURANCE						
• ACM GROUPE	261 606	6,00%	4 345 181	438 940	350 128	88 522
• SURAVENIR VIE	77 735	15,00%	469 230	86 808	142 199	64 464
• SOCIÉTÉ SUISSE SANTE	534	0,43%	245 531	44 494	1 065	532
TOTAL	339 875				493 392	153 518
PARTICIPATIONS SOCIÉTÉS HLM						
• ATLANTIQUE HABITATION*	5 660	66,80%	54 397	6 347	7 193	1 533
• LA NANTAISE D'HABITATIONS*	1 937	9,82%	51 691	8 468	2 794	857
• MAISON FAMILIALE DE L.A.*	604	97,12%	610	- 90	1 280	675
• Autres participations sociétés HLM	580				900	320
TOTAL	8 782				12 167	3 385
AUTRES PARTICIPATIONS						
• EURO INFORMATION	8 175	4,35%	461 939	50 901	30 867	22 692
• Autres participations	2 529				3 649	1 120
TOTAL	10 704				34 516	23 812
TOTAL GÉNÉRAL	474 727				780 706	305 979

* la limitation des droits de vote propre à la réglementation HLM et les restrictions sévères et durables sur les capitaux propres relatifs, conduisent à exclure les sociétés HLM du périmètre de consolidation.



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



2 - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

Intégration globale

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

Intégration proportionnelle

Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entité consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entité consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

Mise en équivalence

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous influence notable.

2.2 - DATE DE CLÔTURE

Toutes les sociétés du Groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

2.3 - ELIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Les comptes réciproques ainsi que les impacts résultant de cessions entre les entités du Groupe et ayant une incidence significative au niveau des comptes consolidés sont éliminés.

Les créances, dettes, engagements réciproques, charges et produits internes sont éliminés pour les entités consolidées par intégration globale et proportionnelle.

2.4 - ECARTS D'ACQUISITION

Ecarts d'évaluation

A la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs, les passifs, ainsi que les passifs éventuels d'exploitation sont évalués

à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation correspondant à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur sont comptabilisés.

Ecarts d'acquisition

Conformément à IFRS 3, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, qui satisfont aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de vente. La différence entre le prix d'acquisition des titres et l'évaluation totale de l'actif, du passif et des passifs éventuels constitue l'écart d'acquisition. S'il est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en "Variations de valeur des écarts d'acquisition".

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition est comptabilisé en capitaux propres.

Le Groupe procède régulièrement et au moins une fois par an à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Ils ont pour objectif de s'assurer que les écarts d'acquisition ne subissent pas une dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle est affectée l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. En pratique, les UGT sont définies par rapport aux lignes métiers selon lesquelles le Groupe suit son activité. Au CM LACO, des UGT ont été définies pour les activités d'aménagement immobilier et de gestion immobilière.

3 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les normes IFRS offrent des choix de méthodes de comptabilisation sur certains sujets. Les principales options retenues par le Groupe concernent :

- le bilan d'ouverture :
 - > l'utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation comme coût présumé des immobilisations au moment de la conversion : cette option peut s'appliquer à toute immobilisation corporelle, tout actif incorporel qui satisfait les critères de réévaluation, ou tout immeuble de placement évalué sur la base du coût. Le Groupe a choisi de ne pas retenir cette option ;
 - > la constatation immédiate en capitaux propres des écarts actuariels liés aux avantages du personnel n'a pas été appliquée par le Groupe ;
 - > le Groupe a opté pour la mise à zéro des réserves de conversion



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables

- la valorisation au prix de marché de certains passifs émis par l'entreprise n'appartenant pas au portefeuille de négociation ;
- l'éligibilité aux relations de couverture de juste valeur des opérations de macrocouverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif des positions à taux fixe (incluant notamment les dépôts à vue de la clientèle) autorisée par le règlement n° 2086/2004 de la Commission européenne, a été appliquée par le Groupe.
- le Groupe n'a pas utilisé l'amendement d'IAS 39 d'octobre 2008 permettant de reclasser certains instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en prêt et créances ou en actifs détenus jusqu'à l'échéance. A noter que des reclassements vers les actifs disponibles à la vente sont également possibles. (cf. 3.4)

3.1 - PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif, qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé. Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents. Ces encours sont ensuite valorisés lors des arrêtés suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (sauf pour ceux qui ont été comptabilisés selon la méthode de la juste valeur par option).

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des prêts et créances est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

3.2 - DÉPRÉCIATION DES PRÊTS ET CRÉANCES ET PROVISION SUR ENGAGEMENT DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

Dépréciation et provision individuelle sur les prêts et créances

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt - ou d'un groupe

de prêts - susceptibles de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois, 6 mois pour l'immobilier et les collectivités locales ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée. Les dotations aux dépréciations et aux provisions sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation et provision sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif pour les prêts et créances et la provision est positionnée au passif dans le poste "provisions" pour les engagements de financement et de garantie (cf. 3.9).

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations et provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

Dépréciation collective sur les prêts et créances

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle sont regroupés par portefeuille homogène. Les encours sensibles font l'objet d'une dépréciation, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique "coût du risque" du compte de résultat.

3.3 - CONTRATS DE LOCATION

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Un contrat de location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine.

Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



Opérations de location financement bailleur

Conformément à IAS 17, les opérations de location financement réalisées avec des sociétés extérieures au Groupe figurent au bilan consolidé pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière.

Dans les comptes du bailleur, l'analyse de la substance économique des opérations conduit à :

- constater une créance financière sur le client, amortie par les loyers perçus ;
- décomposer les loyers entre, d'une part les intérêts et, d'autre part l'amortissement du capital, appelé amortissement financier ;
- constater une réserve latente nette, égale à la différence entre :
 - > l'encours financier net : dette du locataire constituée du capital restant dû et des intérêts courus à la clôture de l'exercice ;
 - > la valeur nette comptable des immobilisations louées ;
 - > la provision pour impôts différés.

Le Groupe CM LACO n'est pas concerné par ce type d'opérations.

Opérations de location financement preneur

Conformément à IAS 17, les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan en contrepartie d'un emprunt auprès d'établissements de crédit au passif. Les loyers versés sont ventilés entre charges d'intérêt et remboursement du principal de la dette. Le Groupe CM LACO n'est pas concerné par cette norme.

3.4 - TITRES

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

INSTRUMENTS NÉGOCIÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore

sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions normales de concurrence.

INSTRUMENTS NÉGOCIÉS SUR UN MARCHÉ NON ACTIF

Lorsqu'un marché est illiquide, les prix de marché peuvent être utilisés comme un élément afin de déterminer la juste valeur, mais peuvent ne pas être déterminants.

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, intégrant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait (crédit, liquidité). Les données observables sur un marché sont à retenir tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales, et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le Groupe utilise des données non observables, "mark-to-model".

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le Groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

Hiérarchie de juste valeur

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers, conformément à ce qui a été défini par l'amendement de la norme IFRS 7 publié en mars 2009 :

- > Niveau 1 : à la juste valeur reposant sur un cours coté sur un marché actif,
- > Niveau 2 : à la juste valeur reposant sur un cours de marché actif pour des instruments semblables ou sur des techniques de valorisation dont toutes les données sont fondées sur des informations de marché observables,
- > Niveau 3 : correspond à la juste valeur reposant sur une valorisation sur la base de données internes contenant des données non observables significatives.

Classification des titres

Les titres peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes :

- > actifs financiers à la juste valeur par résultat,
- > actifs financiers disponibles à la vente,
- > actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance,
- > prêts et créances.

La classification dans l'une ou l'autre de ces catégories traduit l'intention de gestion du Groupe et détermine les règles de comptabilisation des instruments.



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

CRITÈRES DE CLASSEMENT ET RÈGLES DE TRANSFERT

Le classement de titres dans cette catégorie résulte soit d'une réelle intention de transaction, soit du recours à l'option de juste valeur.

• a) Instruments détenus à des fins de transaction :

Les titres détenus à des fins de transaction regroupent les titres acquis dès l'origine avec l'intention de les revendre à brève échéance ainsi que les titres faisant partie d'un portefeuille de titres gérés globalement pour lequel il existe un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme.

Les conditions de marché peuvent conduire le Groupe CM LACO à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun de céder des titres initialement acquis dans un objectif de cession à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement, dans le respect des dispositions spécifiques prévues par l'amendement IAS 39 d'octobre 2008. Les transferts vers la catégorie "Prêts et créances" sont conditionnés à l'intention et la capacité du Groupe de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance, et au respect des critères inhérents à la définition de la catégorie comptable des "prêts et créances" (pas de cotation sur un marché actif). Ces transferts de portefeuille ont pour objectif de traduire au mieux la nouvelle intention de gestion de ces instruments et de refléter de manière plus fidèle, leur impact sur le résultat du Groupe.

• b) Instruments en juste valeur sur option

Les instruments financiers peuvent être classés par choix, dès l'origine et de façon irrévocable, à la juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- > instruments financiers contenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables,
- > instrument présentant, sans application de l'option juste valeur, une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié,
- > instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Cette option peut être utilisée notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs ainsi que pour les titres de l'activité de capital développement et certaines dettes émises recelant des dérivés incorporés.

BASE D'ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES CHARGES ET PRODUITS

Les titres classés en "Actifs à la juste valeur par résultat" sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenus fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat.

En cas de transfert, vers l'une des trois autres catégories, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris.

Actifs et passifs financiers disponibles à la vente

CRITÈRES DE CLASSEMENT ET RÈGLES DE TRANSFERT

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en "prêts et créances", ni en "actifs financiers détenus jusqu'à maturité" ni en "juste valeur par résultat".

Les titres à revenu fixe peuvent être reclassés :

- > en "Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance", en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie ;
- > en "Prêts et créances" : en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie ;

BASE D'ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES CHARGES ET PRODUITS

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres "Gains ou pertes latents ou différés", hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat, qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables



comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente", ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

En cas de transfert de titre de la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" vers les catégories "Actifs financiers détenus jusqu'à échéance" ou "Prêts et créances" d'instruments ayant une échéance fixe, et en l'absence de dépréciation, les gains ou pertes latents antérieurement différés en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments n'ayant pas une échéance fixe vers la catégorie "Prêts et créances", les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession des titres.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la rubrique "Intérêts et produits assimilés". Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente".

DÉPRÉCIATION ET RISQUE DE CRÉDIT

• a) Dépréciation durable, spécifique aux actions et autres instruments de capitaux propres

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers disponibles à la vente à revenu variable en cas de baisse prolongée ou significative de la juste valeur par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenu variable, le Groupe CM LACO considère qu'une dévalorisation du titre d'au moins 50% par rapport à son coût d'acquisition ou sur une période de plus de 24 mois consécutifs entraîne une dépréciation, à l'exception des cas où l'appréciation de la juste valeur faite par le Groupe ne reflète pas une perte probable de tout ou partie du montant investi. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la Direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat, dans la rubrique "gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente".

Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les dépréciations durables des actions ou autres instruments de capitaux propres, passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. En cas d'appréciation ultérieure, celle-ci sera constatée en capitaux propres dans la rubrique "gains ou pertes latents ou différés".

• b) Dépréciation au titre du risque de crédit

Les dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe (obligations notamment) sont comptabilisées dans le poste "Coût du risque". En effet, seule l'existence d'un risque de crédit peut conduire à déprécier ces instruments à revenu fixe, la dépréciation en cas de perte due à une simple hausse des taux n'étant pas admise. En cas de dépréciation, l'intégralité des moins values latentes cumulées en capitaux propres doit être constatée en résultat. Ces dépréciations sont réversibles ; toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique "coût du risque" en cas d'amélioration de la situation de crédit de l'émetteur.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

CRITÈRES DE CLASSEMENT ET RÈGLES DE TRANSFERT

Cette catégorie comprend les titres à revenu fixe ou déterminable ayant une date d'échéance fixe que le Groupe CM LACO a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Les éventuelles opérations de couverture du risque de taux d'intérêt mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Par ailleurs, les possibilités de cessions ou de transfert de titres de ce portefeuille sont très limitées compte tenu des dispositions prévues par la norme IAS 39, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille au niveau Groupe et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

BASE D'ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES CHARGES ET PRODUITS

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes ainsi que les frais d'acquisition s'ils sont significatifs.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique "Intérêts et produits assimilés" du compte de résultat.

RISQUE DE CRÉDIT

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). Une analyse est effectuée à chaque arrêté, titre par titre. La dépréciation est évaluée



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique "coût du risque". Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique "coût du risque".

Prêts et créances

CRITÈRES DE CLASSEMENT ET RÈGLES DE TRANSFERT

La norme IAS 39 admet le classement de certains titres dans la catégorie "Prêts et créances", dès lors qu'il s'agit de titres à revenu fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. Le classement dans cette catégorie peut être effectué soit au moment de l'acquisition du titre, soit par transfert en provenance des catégories "Actifs financiers à la juste valeur par résultat" ou "Actifs financiers disponibles à la vente", selon l'amendement IAS 39.

BASE D'ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES CHARGES ET PRODUITS

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Ils suivent dès lors les règles de comptabilisation et d'évaluation des prêts et créances décrites dans la partie 3.1 "Prêts et Créances".

RISQUE DE CRÉDIT

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique "coût du risque". Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique "coût du risque".

3.5 - DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Détermination de la juste valeur des dérivés

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation), fondés sur des données observables dans le marché (par

exemple des courbes de taux). La valorisation de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Classification des dérivés et comptabilité de couverture

• Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories "actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat", même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- > l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- > les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- > l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

• Comptabilisation :

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

COMPTABILITÉS DE COUVERTURE

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures.

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables



La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le Groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80% à 125%. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

COUVERTURE DE JUSTE VALEUR D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS IDENTIFIÉS

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique "gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat" symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en "Actifs financiers disponibles à la vente". Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de la composante risque couverte se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts" symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en "actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat" et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert

n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Le Groupe utilise les possibilités offertes par la Commission européenne pour la comptabilisation de ses opérations de macrocouverture. En effet, les modifications apportées par l'Union Européenne à la norme IAS 39 ("carve-out") permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixes couverts et de ne mesurer aucune inefficacité en cas de sous-couverture. Les dépôts à vue sont intégrés en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs financiers portant un taux fixe, l'échéancier des dérivés de couverture est mis face à celui des éléments couverts pour vérifier qu'il n'y a pas de sur-couverture.

Le traitement comptable des instruments dérivés de macrocouverture de juste valeur est similaire à celui des dérivés de couverture de juste valeur.

Les variations de juste valeur des portefeuilles couverts sont enregistrées au bilan dans la rubrique "Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux" par la contrepartie du compte de résultat.

• **Couverture de flux de trésorerie**

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts" au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

3.6 - DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées, à l'origine, à leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.7 - DETTES SUBORDONNÉES

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

3.8 - DISTINCTION DETTES ET CAPITAUX PROPRES

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du Groupe CM LACO, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le Groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le Groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis.

3.9 - PROVISIONS

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contreparties économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- > les risques opérationnels ;
- > les engagements sociaux (cf. 3.12) ;
- > les risques d'exécution des engagements par signature ;
- > les litiges et garanties de passif ;

- > les risques fiscaux ;
- > les risques liés à l'épargne logement (cf. 3.10).

3.10 - DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE ET ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les dettes sont des passifs financiers à revenu fixe ou déterminable. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour celles qui ont été comptabilisées à la juste valeur sur option.

Contrats d'épargne réglementée

Les comptes épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- > un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- > un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

3.11 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit. Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les OPCVM sont classés en activité "opérationnelle" et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

3.12 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste "Provisions". Sa variation est

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables



comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste "charges de personnel".

Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, pré-retraite et retraite complémentaires dans lesquels le Groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel. Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- > le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux d'obligation moyen et long terme du secteur privé de la zone Euro en fonction de la durée des engagements,
- > le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories Cadre/Non cadre et des caractéristiques régionales,
- > les taux d'inflations, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités,
- > les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge,
- > l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi Fillon, avec un plafonnement maximum à 65 ans,
- > la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel. Le Groupe a opté pour la constatation immédiate des écarts actuariels en compte de résultat de l'exercice sous forme de provisions, sans étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du Groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du Groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements. Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le

Groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation doit être payée.

Avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, payables à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail, le compte épargne temps...

L'engagement du Groupe au titre des autres avantages à long terme est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période, la méthode du corridor n'étant pas autorisée.

Les avantages à court terme

Il s'agit des avantages payables dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes. Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

3.13 - ACTIVITÉS D'ASSURANCE (NORME IFRS 4)

Le Groupe CM LACO n'est pas concerné par la norme IFRS 4 relative aux contrats d'assurances.

3.14 - IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administrative. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties. Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation" du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique "Charges des autres activités" du compte de résultat.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

• Immobilisations corporelles :

- > Terrain aménagements réseaux : 15-30 ans
- > Constructions - gros œuvre structure : 20-80 ans (en fonction du type d'immeuble concerné)
- > Constructions - équipements : 10-40 ans
- > Agencements et installations : 5-15 ans
- > Mobilier et matériel de bureau : 5-10 ans
- > Matériel de sécurité : 3-10 ans
- > Matériel roulant : 3-5 ans
- > Matériel informatique : 3-5 ans

• Immobilisations incorporelles :

- > Logiciels acquis ou créés en interne : 1-10 ans
- > Fonds de commerce acquis et droits aux baux : 9-10 ans (si acquisition de portefeuille de contrats clientèle)

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an. S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte

de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation" du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique "Charges des autres activités" (pour les dotations) et "Produits des autres activités" (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne "Gains ou pertes nets sur autres actifs".

Les plus et moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne "Produits des autres activités" ou "Charges des autres activités".

La juste valeur des immeubles de placement est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : ces immeubles sont évalués par un expert indépendant tous les trois ans. Dans l'intervalle, ils sont évalués par un professionnel de l'immobilier qui fournit un avis de la valeur par lot basé sur l'observation du prix de vente des appartements vides réalisée dans le quartier concerné.

La dernière expertise vient d'être réalisée sur la base des éléments au 31 décembre 2009.

3.15 - COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt sont étalées (cf. 3.1).

Les commissions rémunérant un service continu sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.

Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte.

3.16 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Les impôts sur les résultats comprennent l'ensemble des impôts assis sur le résultat, exigibles ou différés.

Les impôts exigibles sur les résultats sont calculés selon les règles fiscales en vigueur.

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables



La loi de finances 2010 institue, en lieu et place de la taxe professionnelle, la contribution économique territoriale (CET), composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE), et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Se basant sur le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, le Groupe a choisi de la traiter comme une charge opérationnelle et donc, de ne pas comptabiliser d'impôts différés dans les comptes consolidés.

3.17 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice, et applicable au cours des exercices suivants. Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'il existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

3.18 - INTÉRÊTS PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTAT DE CERTAINS PRÊTS

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du Groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique "Intérêts et produits assimilés" et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

3.19 - GARANTIES FINANCIÈRES ET ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance

lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

3.20 - OPÉRATIONS EN DEVICES

Les actifs et passifs financiers libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêt.

Actifs ou passifs financiers monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique "gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat".

Actifs ou passifs financiers non monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique "gains ou pertes nets sur les instruments financiers en juste valeur par résultat" si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les plus ou moins values latentes ou différées lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

3.21 - ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés s'il est disponible en vue d'être vendu et si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan dans les rubriques "actifs non courants destinés à être cédés" et "dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés". Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat dans la rubrique "gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées".

Au 31 décembre 2009, le Groupe CM LACO n'a pas constaté d'actifs non courants destinés à être cédés ou d'activités abandonnées.

3.22 - JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISÉS DANS L'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

L'élaboration des états financiers du Groupe exige la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires ce qui engendre des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :

- > les activités des marchés nationaux et internationaux
- > les fluctuations des taux d'intérêt et de change
- > la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays
- > les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- > juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif (la distinction entre marché actif / marché non actif, la définition d'une transaction forcée ainsi que la définition de ce qu'est un paramètre observable, sont des notions qui requièrent le jugement). Cf. point 3.4 "Titres"
- > régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux
- > dépréciations durables
- > dépréciation sur créances
- > provisions
- > dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition
- > impôts différés actifs

Les estimations les plus importantes sont indiquées dans l'annexe.

4 - INFORMATION SECTORIELLE (IFRS 8)

En matière d'information sectorielle, le Groupe communique sur un niveau, l'information par secteur d'activité. Compte tenu de l'activité territoriale du Groupe CM LACO, l'information par secteur géographique n'est pas pertinente et n'est donc pas présentée.

Information sectorielle par métier

L'information sectorielle du Groupe CM LACO est organisée selon trois branches d'activité :

- > Banque de détail
- > Banque de financement
- > Assurances (courtage)

Le secteur banque de détail regroupe le réseau des caisses du Crédit Mutuel LACO, les sociétés de moyens (agriculture, équipement, recouvrement, immobilier...).

Le secteur banque de financement est composé de l'activité suivante :

- > Synergie Finance, société de capital risque.

Le secteur assurances comprend l'activité de courtage d'assurances.

Les transactions entre secteurs d'activité sont conclues à des conditions de marché.

5 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Les parties liées au Groupe CM LACO sont les sociétés consolidées au niveau national, y compris les sociétés mises en équivalence.

Les transactions réalisées entre le Groupe CM LACO et ses parties liées sont effectuées aux conditions normales de marché au moment de la réalisation de ces transactions.

Sont reprises dans le tableau d'annexe note I2 les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les transactions réalisées et les encours existant en fin de période avec les sociétés du Groupe consolidées nationalement par intégration globale ainsi que les sociétés sur lesquelles le Groupe CM LACO exerce un contrôle conjoint (consolidation par intégration proportionnelle) pour la part non éliminée en consolidation.

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables



6 - NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE ET NON ENCORE APPLIQUÉES DU FAIT DE LA DATE DE SURVENANCE

Normes IAS / IFRS	Nom de la norme	Date d'application	Conséquences de l'application
• IAS 27	Etats financiers consolidés et comptabilisation des participations dans des filiales	Application obligatoire à compter du 01/01/2010	Impact déjà anticipé concernant les dispositions relatives aux variations de participation ne constituant pas une perte de contrôle
• IFRS 3R	Regroupement d'entreprises	Application obligatoire à compter du 01/01/2010	Pas d'impact : les principaux impacts d'IFRS3R sont optionnels (goodwill complet notamment)
• IAS 32	Instruments financiers - présentation	Application obligatoire à compter du 01/01/2011	L'amendement porte sur le classement des émissions de droits Non concerné
• IAS 39	Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - amendement relatif aux éléments éligibles à la couverture	Application obligatoire à compter du 01/01/2010	Impact non significatif
• IFRIC 12	Accords de concessions de services	Application obligatoire à compter du 01/01/2010	Non concerné
• IFRIC 15	Contrats de construction de biens immobiliers	Application obligatoire à compter du 01/01/2010	Non concerné
• IFRIC 16	Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger	Application obligatoire à compter du 01/01/2010	Non significatif
• IFRIC 17	Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires	Application obligatoire à compter du 01/01/2010	Non concerné
• IFRIC 18	Transfert d'actifs provenant de clients	Application obligatoire à compter du 01/01/2010	Non concerné

7 - FAITS SIGNIFICATIFS

Impacts de la crise financière

La mobilisation sans précédent des autorités monétaires et gouvernementales en fin d'année 2008 et en 2009 s'est traduite par une amélioration notable des conditions de financement du système bancaire.

La crise financière, qui s'était amplifiée avec le défaut de Lehman Brothers en septembre 2008 a été surmontée.

Pour autant, un nouvel équilibre et une nouvelle régulation du système restent à définir.

Des opérations de désengagement sur le portefeuille de titres de placement ont été entreprises au CM LACO en 2009. Par ailleurs, la valorisation du portefeuille titres de la Caisse Fédérale s'est partiellement restaurée.

Il résulte de ces différents événements un impact positif de 22,7 millions d'euros enregistré au poste gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

Sur la même période, le CM LACO a cédé son encours de 33,2 millions d'euros détenus sur Lehman Brothers et Landsbanki, provisionné pour 30,3 millions d'euros au 31 décembre 2008. L'impact positif sur le résultat 2009 de ces opérations est de 1,5 millions d'euros inscrit en coût du risque.

8 - AUTRES INFORMATIONS

Honoraires

- > honoraires versés pour le contrôle légal des comptes annuels : 306 k€
- > honoraires versés aux services de conseil juridique et fiscal : 242 k€
- > honoraires versés pour tout autre service : 3 691 k€



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

Rémunération des dirigeants

La rémunération de l'organe de Direction (5 personnes) est la suivante (en k€) :

	Part fixe	Part variable	Avantages en nature
Total	635	43	13

La part fixe est constituée des salaires.

La part variable est constituée de la participation et de l'intéressement.

Salaires	Avantages court terme	Avantages postérieurs à l'emploi	Indemnités de fin de contrat	Autres avantages long terme
648	552	108	170	5

Les salaires sont constitués de la part fixe et des avantages en nature. Les avantages à court terme comprennent la part variable soit intéressement et participation des salariés ainsi que les congés payés et primes. Les avantages postérieurs à l'emploi sont formés des cotisations versées en 2009 au titre des retraites complémentaires et sur-complémentaires.

Rapport de gestion

En application du Règlement CRC 99.07 du Comité de la réglementation Comptable, le rapport de gestion du Conseil d'administration est tenu à la disposition du public au siège de la Fédération :

CREDIT MUTUEL DE LOIRE-ATLANTIQUE ET DU CENTRE OUEST
46, rue du Port Boyer - BP 92636
44326 NANTES Cedex 3

NOTES RELATIVES AUX POSTES DES ÉTATS FINANCIERS

Les notes de l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

1 - NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE 1 - CAISSE, BANQUES CENTRALES

1.a - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	31/12/09	31/12/08
CAISSE, BANQUES CENTRALES		
• Banques centrales	136 910	126 195
• Caisse	27 882	23 838
TOTAL	164 792	150 033
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• Comptes réseau Crédit Mutuel ⁽¹⁾	336 268	347 348
• Autres comptes ordinaires	1 667	2 471
• Prêts	2 462 007	2 568 592
• Autres créances	31 448	30 879
• Titres non cotés sur un marché actif		
• Pensions		
• Créances dépréciées sur base individuelle	219	219
• Créances rattachées	46 061	24 063
• Dépréciations	- 219	- 219
TOTAL	2 877 451	2 973 353

1.b - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	31/12/09	31/12/08
BANQUES CENTRALES		
• Banques centrales		
• CCP		
TOTAL		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• Comptes réseau Crédit Mutuel	907 659	959 704
• Autres comptes ordinaires	3 870	4 616
• Emprunts	446 025	366 707
• Autres dettes	16 186	13 838
• Pensions	182 111	182 061
• Dettes rattachées	3 966	10 769
TOTAL	1 559 817	1 537 695

⁽¹⁾ concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, LDD, Livret bleu)

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



NOTE 2 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

2.a - ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/09			31/12/08		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
Titres		505 798	505 798		708 786	708 786
• Effets publics		50 000	50 000			
• Obligations et autres titres à revenu fixe		452 446	452 446		701 879	701 879
> Cotés		312 050	312 050		508 986	508 986
> Non cotés		140 396	140 396		192 893	192 893
• Actions et autres titres à revenu variable						
> Cotés						
> Non cotés						
• Créances rattachées		3 352	3 352		6 907	6 907
Instruments dérivés de transaction	15 272		15 272	17 278		17 278
Autres actifs financiers dont pensions						
TOTAL	15 272	505 798	521 070	17 278	708 786	726 064

2.b - PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/09	31/12/08
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	22 371	26 744
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		
TOTAL	22 371	26 744

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

	31/12/09	31/12/08
Vente à découvert de titres		
> Effets publics		
> Obligations et autres titres à revenu fixe		
> Actions et autres titres à revenu variable		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments dérivés de transaction	22 371	26 744
Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction		
TOTAL	22 371	26 744

Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

	31/12/09			31/12/08		
	Val. Compt.	Mont. dû à l'échéance	Ecart	Val. Compt.	Mont. dû à l'échéance	Ecart
Titres émis						
Dettes subordonnées						
Dettes interbancaires		NÉANT				
Dettes envers la clientèle						
TOTAL						



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

2.c - HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Transferts* N1 → N2	Transferts* N2 → N1
Actifs financiers						
● Disponibles à la vente	127 132		787 861	914 993		
> Effets publics et valeurs assimilées - DALV						
> Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	107 623			107 623		
> Actions et autres titres à revenu variable - DALV	19 509			19 509		
> Participations et ATDLT - DALV			7 785	7 785		
> Parts entreprises liées - DALV			780 076	780 076		
● Transaction / JVO	392 309	126 425	2 336	521 070		
> Effets publics et valeurs assimilées - Transaction						
> Effets publics et valeurs assimilées - Juste valeur sur option	50 613			50 613		
> Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction						
> Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	341 696	111 153	2 336	455 185		
> Actions et autres titres à revenu variable - Transaction						
> Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option						
> Prêts et créances sur établissements de crédit - Juste valeur sur option						
> Prêts et créances sur la clientèle - Juste valeur sur option						
> Dérivés et autres actifs financiers - Transaction		15 272		15 272		
● Instruments dérivés de couverture		93 584		93 584		
TOTAL	519 441	220 009	790 197	1 529 647		
Passifs financiers						
● Transaction / JVO		22 371		22 371		
> Dettes envers les établissements de crédit - Juste valeur sur option						
> Dettes envers la clientèle - Juste valeur sur option						
> Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option						
> Dettes subordonnées - Juste valeur sur option						
> Dérivés et autres passifs financiers - Transaction		22 371		22 371		
● Instruments dérivés de couverture		80 324		80 324		
TOTAL		102 695		102 695		

* Seuls les transferts significatifs sont renseignés, c'est-à-dire les transferts dont le montant est supérieur à 10% du montant de la ligne "Total" pour la catégorie d'actif ou de passif concerné.

- niveau 1 : cours coté sur un marché actif.

- niveau 2 : cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables,

- niveau 3 : valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



Hiérarchie de la Juste Valeur - Détail du niveau 3

	Ouverture	Achats	Emissions	Ventes	Remboursement	Transferts	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mouvements	Clôture	Transferts* N1, N2 → N3	Transferts* N3 → N1, N2
Actifs financiers												
• Disponibles à la vente	791 744	153	40 378	- 35 925	- 834		- 16 071	14 161	- 5 745	787 861		
> Participations et ATDLT - DALV	7 712		77		- 1			24	- 27	7 785		
> Parts entreprises liées - DALV	784 032	153	40 301	- 35 925	- 833		- 16 071	14 137	- 5 718	780 076		
• Transaction / JVO						2 336				2 336		
> Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option						2 336				2 336		
> Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option												
> Dérivés et autres actifs financiers - Transaction												
• Instruments dérivés de couverture												
TOTAL	791 744	153	40 378	- 35 925	- 834	2 336	- 16 071	14 161	- 5 745	790 197		
Passifs financiers												
• Transaction / JVO												
> Dérivés et autres passifs financiers - Transaction												
• Instruments dérivés de couverture												
TOTAL												

* Seuls les transferts significatifs sont renseignés, c'est-à-dire les transferts dont le montant est supérieur à 10% du montant de la ligne "Total" pour la catégorie d'actif ou de passif concerné.

NOTE 3 - COUVERTURE

3.a - INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE

	31/12/09		31/12/08	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie (Cash flow Hedge)				
Couverture de juste valeur (variation enregistrée en résultat)	93 584	80 324	119 247	137 896
TOTAL	93 584	80 324	119 247	137 896

Le montant de l'inefficacité constaté en résultat est non significatif.

3.b - ECART DE RÉÉVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX

	Juste valeur		Variation de juste valeur
	31/12/09	31/12/08	
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles			
> d'actifs financiers	33 461	64 407	- 30 946
> de passifs financiers	5 873		NS



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

NOTE 4 - ANALYSE DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

	31/12/09			31/12/08		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
<i>Instrument de taux</i>						
> Swaps	648 784	5 441	12 900	1 219 545	8 156	19 343
> Autres contrats fermes						
> Options et instruments conditionnels	607 076	9 831	9 471	646 878	9 122	7 401
<i>Instrument de change</i>						
> Swaps						
> Autres contrats fermes						
> Options et instruments conditionnels						
<i>Autres que taux et change</i>						
> Crédit Défaut Swaps	50 000			50 000		
> Autres contrats fermes						
> Options et instruments conditionnels						
SOUS-TOTAL	1 305 860	15 272	22 371	1 916 423	17 278	26 744
Instruments dérivés de couverture						
<i>Couverture de Fair Value Hedge</i>						
> Swaps	4 983 500	93 584	80 324	4 981 500	119 162	137 896
> Autres contrats fermes						
> Options et instruments conditionnels				20 000	85	
<i>Couverture de Cash Flow Hedge</i>						
> Swaps						
> Autres contrats fermes						
> Options et instruments conditionnels						
SOUS-TOTAL	4 983 500	93 584	80 324	5 001 500	119 247	137 896
TOTAL	6 289 360	108 856	102 695	6 917 923	136 525	164 640

NOTE 5 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

5.a - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	31/12/09	31/12/08
Effets publics		
Obligations et autres titres à revenu fixe	106 971	106 789
> Cotés	102 103	102 021
> Non cotés	4 868	4 768
Actions et autres titres à revenu variable	19 509	20 993
> Cotés	18 577	18 269
> Non cotés	932	2 724
Titres immobilisés	784 122	782 554
> Titres de participations	5 511	5 437
> Autres titres détenus à long terme	2 273	2 273
> Parts dans les entreprises liées	776 337	774 842
> Titres prêtés	1	2
> Avances CC SCI douteuses		
Créances rattachées	4 391	9 820
TOTAL	914 993	920 156
Dont plus ou moins valeurs latentes constatées en capitaux propres	299 332	294 631
Dont actifs dépréciés	3 388	3 126
Dont obligations dépréciées		
Dont dépréciation	- 3 050	- 2 862
Dont parts d'entreprises liées cotées	26 645	49 231

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



NOTE 6 - CLIENTÈLE

6.a - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	31/12/09	31/12/08
Créances saines	8 846 195	8 677 645
• Créances commerciales	3 712	5 626
• Autres concours à la clientèle	8 815 762	8 640 582
> crédits à l'habitat	6 467 729	6 392 087
> autres concours et créances diverses dont pensions	2 348 033	2 248 495
• Créances rattachées	26 721	31 437
• Titres non cotés sur un marché actif		
Créances d'assurance et réassurance		
Créances dépréciées sur base individuelle	269 187	217 788
CRÉANCES BRUTES	9 115 382	8 895 433
Provisions individuelles	- 117 243	- 98 747
Provisions collectives	- 10 278	- 7 940
SOUS-TOTAL I	8 987 861	8 788 746
Location financement (investissement net)		
• Mobilier		
• Immobilier		
• Créances dépréciées sur base individuelle		
Dépréciations		
SOUS-TOTAL II		
TOTAL	8 987 861	8 788 746
dont prêts participatifs	1 640	988
dont prêts subordonnés	29 000	29 000

Opérations de location financement avec la clientèle

	31/12/08	Acquisition	Cession	Autres	31/12/09
Valeur brute comptable					
Dépréciations des loyers non recouvrables				NÉANT	
Valeur nette comptable					

6.b - DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	31/12/09	31/12/08
Comptes d'épargne à régime spécial	4 949 783	4 991 843
> à vue	3 619 245	3 691 123
> à terme	1 330 538	1 300 720
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	5 199	5 648
SOUS-TOTAL	4 954 982	4 997 491
Comptes à vue	1 358 752	1 233 427
Comptes et emprunts à terme	700 074	481 356
Pensions		
Dettes rattachées	22 060	8 586
Dettes d'assurance et de réassurance		
SOUS-TOTAL	2 080 886	1 723 369
TOTAL	7 035 868	6 720 860

NOTE 7 - ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

	31/12/09	31/12/08
Titres		
Effets publics		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
> Cotés		
> Non cotés		
> Conversion		
Créances rattachées		NÉANT
TOTAL BRUT		
dont actifs dépréciés		
Dépréciations		
TOTAL NET		



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

NOTE 8 - CADRAGE DES DÉPRÉCIATIONS

	31/12/08	Dotation	Reprise	Autres	31/12/09
Prêts et créances Etablissements de crédit	- 219				- 219
Prêts et créances sur la clientèle	- 106 687	- 49 093	28 256	3	- 127 521
Titres en AFS "disponibles à la vente"	- 2 862	- 188			- 3 050
Titres en HTM "détenus jusqu'à l'échéance"					
TOTAL	- 109 768	- 49 281	28 256	3	- 130 790

NOTE 9 - INSTRUMENTS FINANCIERS - RECLASSEMENTS

	31/12/09	31/12/08
Reclassement du portefeuille de trading vers les prêts et créances		
Reclassement du portefeuille de trading vers les actifs disponibles à la vente		
Reclassement du portefeuille de trading vers les actifs détenus jusqu'à maturité		NÉANT
Reclassement du portefeuille actifs disponibles à la vente vers les prêts et créances		
Reclassement du portefeuille actifs disponibles à la vente vers les actifs détenus jusqu'à maturité		
Reclassement du portefeuille actifs détenus jusqu'à maturité vers les actifs disponibles à la vente		

Pour la période au cours de laquelle l'actif a été reclassé

	31/12/09	31/12/08
Profits/pertes passés en résultat liés aux actifs reclassés en N		
Gains/pertes latents constatés en capitaux propres liés aux actifs reclassés en N		
A la date de reclassement, montants estimés de flux de trésorerie, non actualisés, sur les actifs financiers reclassés		NÉANT

Pour la période suivant le reclassement (et celle durant laquelle il a eu lieu) et jusqu'à décomptabilisation de l'actif

	31/12/09	31/12/08
Valeur comptable des actifs reclassés		
Juste valeur des actifs reclassés		
Profits/pertes qui auraient été comptabilisés en résultat à la JV si les actifs n'avaient pas été reclassés		NÉANT
Gains/pertes latents qui auraient été constatés en capitaux propres si les actifs n'avaient pas été reclassés		
Profits/pertes passés en résultat liés aux actifs reclassés		

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables



NOTE 10 - IMPÔTS

10.a - IMPÔTS COURANTS

	31/12/09	31/12/08
Actif (par résultat)	73 712	66 533
Passif (par résultat)	13 365	19 614

10.b - IMPÔTS DIFFÉRÉS

	31/12/09	31/12/08
Actif (par résultat)	24 203	46 977
Actif (par capitaux propres)		
Passif (par résultat)	149	238
Passif (par capitaux propres)	5 935	7 967

Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31/12/09		31/12/08	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Reports fiscaux déficitaires	4 431		21 649	
Différences temporaires sur	19 775	6 087	25 338	8 215
> PV/MV différées sur titres disponibles à la vente		5 935		7 966
> autres gains/pertes latents ou différés				
> provisions	16 547	138	12 692	124
> réserve latente de location financement				
> résultats des sociétés transparentes	399	14	560	48
> autres décalages temporaires	2 829		12 086	76
Compensation	- 3	- 3	- 10	- 10
TOTAL DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	24 203	6 084	46 977	8 205

Les impôts différés sont calculés selon le principe du report variable. Pour les entités françaises, le taux de l'impôt différé est de 34,43%

NOTE 11 - COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

11.a - COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

	31/12/09	31/12/08
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF		
• Valeurs reçues à l'encaissement	23 790	12 041
• Comptes d'ajustement sur devises	6	5
• Produits à recevoir	23 889	26 074
• Comptes de régularisation divers	27 852	48 308
SOUS-TOTAL	75 537	86 428
AUTRES ACTIFS		
• Comptes de règlement sur opérations sur titres		5
• Débiteurs divers	99 171	104 657
• Stocks et assimilés	410	2 271
• Autres emplois divers		
SOUS-TOTAL	99 581	106 933
AUTRES ACTIFS D'ASSURANCE		
• Autres		
SOUS-TOTAL		
TOTAL	175 118	193 361

11.b - COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

	31/12/09	31/12/08
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF		
• Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	17 892	309
• Comptes d'ajustement sur devises		
• Charges à payer	38 468	38 495
• Comptes de régularisation divers	116 811	113 009
SOUS-TOTAL	173 171	151 813
AUTRES PASSIFS		
• Comptes de règlement sur opérations sur titres	423	
• Versements restant à effectuer sur titres	151	422
• Crédoeurs divers	45 823	42 636
SOUS-TOTAL	46 397	43 058
AUTRES PASSIFS D'ASSURANCE		
• Dépôts et cautionnements reçus		
• Autres		
SOUS-TOTAL		
TOTAL	219 568	194 871



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

NOTE 12 - PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE

	31/12/09		31/12/08	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
SYNERGIE FINANCE	24 304	1 246	26 111	6 471
GOLFIMMO	- 8	- 14	5	- 8
TOTAL	24 296	1 232	26 116	6 463

NOTE 13 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	31/12/08	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/09
Coût historique	11 566	510	- 46		12 030
Amortissement et dépréciation	- 1 916	- 313	16		- 2 213
MONTANT NET	9 650	197	- 30		9 817

La juste valeur des immeubles comptabilisés au coût est de 34 M€ au 31/12/2009 (21 M€ au 31/12/2008).

NOTE 14 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

14.a - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/08	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/09
COÛT HISTORIQUE					
• Terrains d'exploitation	6 204	234	- 84		6 354
• Constructions d'exploitation	112 377	7 618	- 523	- 4	119 468
• Autres immobilisations corporelles	21 239	1 893	- 7 769	- 181	15 182
TOTAL	139 820	9 745	- 8 376	- 185	141 004
AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION					
• Terrains d'exploitation	- 41	- 22		- 1	- 64
• Constructions d'exploitation	- 55 938	- 5 820	481	1	- 61 276
• Autres immobilisations corporelles	- 13 586	- 1 374	4 820	178	- 9 962
TOTAL	- 69 565	- 7 216	5 301	178	- 71 302
MONTANT NET	70 255	2 529	- 3 075	- 7	69 702

Dont immeubles loués en location financement	31/12/08	Acquisition	Cession	Autres	31/12/09
Valeur comptable brute					
Amortissements et dépréciations			NÉANT		
TOTAL					

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



14.b - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Traitement de référence	31/12/08	Acquisitions	Cessions	Autres variations	31/12/09
COÛT HISTORIQUE					
• Immobilisations générées en interne					
• Immobilisations acquises	9 308	238	- 82	- 45	9 419
> logiciels	156		- 70		86
> autres	9 152	238	- 12	- 45	9 333
TOTAL	9 308	238	- 82	- 45	9 419
AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION					
• Immobilisations générées en interne					
• Immobilisations acquises	- 3 801	- 349	92	32	- 4 026
> logiciels	- 156		70		- 86
> autres	- 3 645	- 349	22	32	- 3 940
TOTAL	- 3 801	- 349	92	32	- 4 026
MONTANT NET	5 507	- 111	10	- 13	5 393

NOTE 15 - ECART D'ACQUISITION

	31/12/08	Augmentation	Diminution	Autres Variations	31/12/09
Ecart d'acquisition brut	4 050				4 050
Dépréciations					
ECART D'ACQUISITION NET	4 050				4 050

Filiales

	Valeur de l'EA 31/12/08	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	Valeur de l'EA 31/12/09
Sous-groupe Immobilier ATARAXIA	3 728				3 728
Autres	322				322
TOTAL	4 050				4 050

NOTE 16 - DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

	31/12/09	31/12/08
Bons de caisse	16 001	9 803
TMI & TCN	3 554 696	4 148 957
Emprunts obligataires		
Dettes rattachées	26 354	38 092
TOTAL	3 597 051	4 196 852

NOTE 17 - PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE

	31/12/09	31/12/08
Vie		
Non vie		
Unités de compte		NÉANT
Autres		
TOTAL		



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

NOTE 18 - PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

18.a - PROVISIONS

	31/12/08	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres Variations	31/12/09
Provisions pour engagements de retraite et autres passifs sociaux	2 411	2	- 329	- 86	1	1 999
Provisions pour impôts hors impôts sur les sociétés	56	262	- 6			312
Provisions pour engagements par signature	323	690	- 43	- 160		810
Provisions pour risques sur créances diverses	764	594	- 705	- 5	- 35	613
Autres provisions pour risques de contrepartie	569	258	- 562			265
Provisions pour litiges	1 164	791	- 123	- 230	35	1 637
Provision Epargne Logement	13 402	476		- 450		13 428
Autres provisions pour risques et charges (dont provision pour IS)	3 698	755	- 863	- 1 115		2 475
TOTAL	22 387	3 828	- 2 631	- 2 046	1	21 539

	31/12/07	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres Variations	31/12/08
Provisions pour engagements de retraite et autres passifs sociaux	3 191	151	- 533	- 18	- 380	2 411
Provisions pour impôts hors impôts sur les sociétés	54	38	- 36			56
Provisions pour engagements par signature	350	252	- 82	- 197		323
Provisions pour risques sur créances diverses	1 564	713	- 613	- 273	- 627	764
Autres provisions pour risques de contrepartie	417	284	- 132			569
Provisions pour litiges	404	334	- 67	- 33	526	1 164
Provision Epargne Logement	13 308	493		- 399		13 402
Autres provisions pour risques et charges (dont provision pour IS)	4 078	582	- 643	- 319		3 698
TOTAL	23 366	2 847	- 2 106	- 1 239	- 481	22 387

Tableau des provisions PEL/CEL - Base 30 novembre 2009

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	TOTAL
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	80 867	430 649	260 518	772 034
Montant des provisions sur PEL	1 419	1 107	1 608	4 134
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				291 399
Montant des provisions sur CEL				5 404
Reprises Provisions PEL				1 444
Dotations Provisions CEL				952
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				121 281
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				3 889

Dépôts PEL hors gamme Capital

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



Engagements de retraite et avantages similaires

	31/12/08	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres Variations	31/12/09
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
• Indemnités de fin de carrière	911	2	- 290	1	624
• Compléments de retraite					
• Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 430		- 55		1 375
TOTAL COMPTABILISÉ	2 341	2	- 345	1	1 999
Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du Groupe					
• Engagements envers les salariés et retraités					
• Juste valeur des actifs					
TOTAL COMPTABILISÉ					
Engagements au titre des accords sur la cessation anticipée d'activité des salariés					
• Engagements	70		- 70		
TOTAL COMPTABILISÉ	70		- 70		
TOTAL	2 411	2	- 415	1	1 999

Principales hypothèses actuarielles retenues

	31/12/09	31/12/08
Taux d'actualisation	5,00%	4,50%
Taux d'augmentation annuelle des salaires	3,50%	3,50%

Indemnités de fin de carrière

	31/12/08	Coût des services rendus	Coût de l'actualisation	Paiement aux bénéficiaires	Transfert/mobilité	Variation des écarts actuariels	Produits financiers	Cotisations d'assurance	31/12/09
Engagements	- 14 827	- 501	- 653	470	- 2 ⁽¹⁾	1 438			- 14 075
Contrat d'assurance	16 534			- 441			1 538		17 631
Stock de modifications de régimes	599					- 39			560
Stock de pertes et gains actuariels (PGA)	862				59	- 127	- 794		
SURPLUS DE COUVERTURE	3 168	- 501	- 653	29	57	1 272 ⁽²⁾	744		4 116

⁽¹⁾ dont impact des entrées -59 keuros, réductions cessation +57 keuros

⁽²⁾ dont impact sur la ligne surplus, des amortissements des pertes et gains actuariels pour 1 311 keuros, des amortissements de modifications de régimes pour -39 keuros
Au 31 décembre 2009, la différence positive entre la valeur du fonds et la dette actuarielle n'a pas fait l'objet de comptabilisation d'un actif

18.b - PASSIFS ÉVENTUELS

Néant.



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

NOTE 19 - DETTES SUBORDONNÉES

	31/12/09	31/12/08
Dettes subordonnées		
Emprunts participatifs		
Dettes subordonnées à durée indéterminée		NÉANT
Autres dettes		
Dettes rattachées		
TOTAL		

Principales dettes subordonnées

Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Echéance
				NÉANT

NOTE 20 - RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES

20.a - CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (HORS RÉSULTAT ET GAINS ET PERTES LATENTS)

	31/12/09	31/12/08
Capital et réserves liées au capital	205 837	170 780
• Capital	195 225	160 183
• Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	10 612	10 597
Réserves consolidées	817 374	775 164
• Réserve légale		
• Réserves statutaires et contractuelles		
• Réserves réglementées		
• Réserves de conversion		
• Autres réserves (dont effets liés à la première application)	816 237	774 353
• Report à nouveau	1 137	811
TOTAL	1 023 211	945 944

20.b - GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS

	31/12/09	31/12/08
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :		
• actifs disponibles à la vente	302 903	298 762
• dérivés de couverture (CFH)		
• autres		
TOTAL	302 903	298 762

* Soldes net d'IS et après traitement de la comptabilité reflét.

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



NOTE 21 - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

Engagements donnés	31/12/09	31/12/08
Engagements de financement		
• Engagements en faveur d'établissements de crédit	157 378	119 692
• Engagements en faveur de la clientèle	877 440	797 781
Engagements de garantie		
• Engagements d'ordre d'établissements de crédit	464	1 161
• Engagements d'ordre de la clientèle	133 259	166 043
Engagements sur titres		
• Titres acquis avec faculté de reprise		
• Autres engagements donnés	20 119	85 092

Engagements reçus	31/12/09	31/12/08
Engagements de financement		
• Engagements reçus d'établissements de crédit		185
• Engagements reçus de la clientèle	51 542	51 542
Engagements de garantie		
• Engagements reçus d'établissements de crédit	702 154	653 004
• Engagements reçus de la clientèle	474 004	460 762
Engagements sur titres		
• Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
• Autres engagements reçus	94	92

2 - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 22 - INTÉRÊTS ET PRODUITS/CHARGES ASSIMILÉS

	31/12/09		31/12/08	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	70 947	- 33 297	144 345	- 75 218
Clientèle	401 362	- 147 192	422 034	- 197 072
• <i>dont location financement et location simple</i>				
Instruments dérivés de couverture	78 462	- 115 723	161 763	- 165 884
Actifs financiers disponibles à la vente	4 349		2 747	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Dettes représentées par un titre		- 94 458		- 187 189
Dettes subordonnées				
TOTAL	555 120	- 390 670	730 889	- 625 363
<i>Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE</i>	<i>476 658</i>	<i>- 274 947</i>	<i>569 126</i>	<i>- 459 479</i>
<i>Dont intérêts sur passifs au cout amorti</i>		<i>- 274 947</i>		<i>- 459 479</i>

NOTE 23 - COMMISSIONS

	31/12/09		31/12/08	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	2 092	- 93	2 339	- 55
Clientèle	28 238	- 12	29 554	- 10
Titres	7 735	- 204	8 382	- 239
• <i>dont activités gérées pour compte de tiers</i>	<i>5 699</i>		<i>6 452</i>	
Instruments dérivés	12		6	
Change	28		33	
Engagements de financement et de garantie		- 66		- 76
Prestations de services	75 355	- 19 815	70 402	- 18 679
TOTAL	113 460	- 20 190	110 716	- 19 059



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

NOTE 24 - GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/09	31/12/08
Instruments de transaction	1 365	- 8 368
Instruments à la juste valeur sur option	39 857	16 576
Inefficacité des couvertures	410	3 522
• Sur couverture de flux de trésorerie (CFH)		
• Sur couverture de juste valeur (FVH)	410	3 522
> Variations de juste valeur des éléments couverts	- 1 930	- 2 682
> Variations de juste valeur des éléments de couverture	2 340	6 204
Résultat de change	41	105
TOTAL DES VARIATIONS DE JUSTE VALEUR	41 673	11 835
dont dérivés de transaction	1 123	- 8 758
dont estimées à partir d'un modèle de valorisation comprenant des données non observables sur le marché : -7 662 Keuros en 2009		

NOTE 25 - GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	31/12/09			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		7		7
Actions et autres titres à revenu variable	70	- 924	- 1	- 855
Titres immobilisés	20 036	17 059	67	37 162
Quote part de perte sur SNC et SCI	- 25			- 25
TOTAL	20 081	16 142	66	36 289

	31/12/08			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		205		205
Actions et autres titres à revenu variable	93	1 349	1	1 443
Titres immobilisés	48 185	317	- 940	47 562
Autres				
TOTAL	48 278	1 871	- 939	49 210

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



NOTE 26 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	31/12/09	31/12/08
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS		
• Contrats d'assurance :		
> primes acquises		
> produits nets des placements		
> produits techniques et non techniques		
• Immeubles de placement :		366
> reprises de dépréciations/amortissements		
> plus values de cession		366
• Charges refacturées		
• Autres produits	25 236	28 424
SOUS-TOTAL	25 236	28 790
CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS		
• Contrats d'assurance :		
> charges de prestations		
> variation des provisions		
> charges techniques et non techniques		
• Immeubles de placement :	- 260	- 236
> dotations aux dépréciations/amortissements (selon traitement retenu)	- 230	- 236
> moins values de cession	- 30	
• Autres charges	- 6 767	- 3 986
SOUS-TOTAL	- 7 027	- 4 222
TOTAL NET DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES	18 209	24 568

NOTE 27 - FRAIS GÉNÉRAUX

	31/12/09	31/12/08
Charges de personnel	- 127 667	- 132 539
Autres charges	- 84 450	- 78 930
TOTAL	- 212 117	- 211 469

27.a - CHARGES DE PERSONNEL

	31/12/09	31/12/08
Salaires et traitements	- 73 544	- 80 104
Charges sociales	- 36 788	- 35 947
Avantages du personnel à court terme		
Intéressement et participation des salariés	- 8 824	- 7 650
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	- 8 511	- 8 838
Autres		
TOTAL	- 127 667	- 132 539

Effectifs moyens

	31/12/09	31/12/08
Techniciens de la banque	1 547	1 559
Cadres	746	777
TOTAL	2 293	2 336



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

27.b - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31/12/09	31/12/08
Impôts et taxes	- 6 306	- 7 111
Services extérieurs	- 72 379	- 64 073
Autres charges diverses (transports, déplacements...)	1 886	1 493
TOTAL	- 76 799	- 69 691

27.c - DOTATIONS ET REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31/12/09	31/12/08
AMORTISSEMENTS	- 7 522	- 9 182
• immobilisations corporelles	- 7 201	- 8 713
• immobilisations incorporelles	- 321	- 469
DÉPRÉCIATIONS	- 129	- 57
• immobilisations corporelles	- 109	- 8
• immobilisations incorporelles	- 20	- 49
TOTAL	- 7 651	- 9 239

NOTE 28 - COÛT DU RISQUE

31/12/09	Dotations	Reprises	Créances irrecouvrables couvertes	Créances irrecouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	Autres	Total
Etablissements de crédit							
Clientèle	- 48 006	27 267	- 5 090	- 891	815		- 25 905
• Location financement							
• Autres clientèle	- 48 006	27 267	- 5 090	- 891	815		- 25 905
SOUS-TOTAL	- 48 006	27 267	- 5 090	- 891	815		- 25 905
HTM - DJM							
AFS - DALV							
Autres	- 2 726	1 312				1 523*	109
TOTAL	- 50 732	28 579	- 5 090	- 891	815	1 523	- 25 796

* dont 1 493 k€ de récupération sur créances LEHMAN Brothers et 30 k€ de récupération sur créances Banque Islandaise LANDSBANKI.

31/12/08	Dotations	Reprises	Créances irrecouvrables couvertes	Créances irrecouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	Autres	Total
Etablissements de crédit	- 220						- 220
Clientèle	- 40 803	26 633	- 5 500	- 971	925		- 19 716
• Location financement							
• Autres clientèle	- 40 803	26 633	- 5 500	- 971	925		- 19 716
SOUS-TOTAL	- 41 023	26 633	- 5 500	- 971	925		- 19 936
HTM - DJM							
AFS - DALV							
Autres	- 1 774	1 342				- 30 055*	- 30 487
TOTAL	- 42 797	27 975	- 5 500	- 971	925	- 30 055	- 50 423

* dont 29 063 k€ de baisse de valeurs sur créances LEHMAN Brothers et 992 k€ sur créances Banque Islandaise LANDSBANKI.

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



NOTE 29 - GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS

	31/12/09	31/12/08
Immobilisations corporelles & incorporelles	- 70	185
• <i>MV de cession</i>	- 84	- 103
• <i>PV de cession</i>	14	288
PV/MV sur titres consolidés cédés		2 666*
TOTAL	- 70	2 851

* Résultat net d'impôt de déconsolidation de BCME suite à dilution en 2008.

NOTE 30 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	31/12/09	31/12/08
Dépréciation des écarts d'acquisition		
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat		NÉANT
TOTAL		

NOTE 31 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Décomposition de la charge d'impôt

	31/12/09	31/12/08
Charge d'impôt exigible ⁽¹⁾	- 17 136	- 20 301
Charge d'impôt différé	- 13 348	23 653
Ajustements au titre des exercices antérieurs		1
TOTAL	- 30 484	3 353

⁽¹⁾ après reclassement en 2009 du compte d'impôt sur prêt à taux zéro d'impôt différé à impôt exigible pour 3 677 K€ (2 989 K€ en 2008 classé en charge d'impôt différé)

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	31/12/09		31/12/08	
	Taux	Montants	Taux	Montants
Impôt théorique	34,43%	- 39 908	34,43%	- 7 210
Impact des régimes spécifiques des SCR et SICOMI				
Impact du taux réduit	- 4,31%	4 995	- 4,04%	846
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères				
Décalages permanents : régime mère fille	- 4,07%	4 722	- 47,93%	10 037
Décalages permanents : déficit fiscal non activé				
Décalages permanents : Mécénat	0,31%	- 363	1,34%	- 281
Autres décalages permanents	- 0,11%	132	- 1,64%	343
Crédits d'impôt				
Autres	0,05%	- 63	1,83%	- 383
IMPÔT EFFECTIF	26,30%	- 30 484	- 16,01%	3 353
Résultat taxable		115 910		20 941
CHARGE D'IMPÔT	- 30 484		3 353	



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

3 - NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES DIRECTEMENT COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES

NOTE 32 - RECYCLAGE DE GAINS ET PERTES DIRECTEMENT COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES

Mouvements	31/12/09	31/12/08
Ecarts de conversion		
• Reclassement vers le résultat		
• Autres mouvements		
SOUS-TOTAL		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
• Reclassement vers le résultat	- 12 946	2 446
• Autres mouvements	17 647	- 82 039
SOUS-TOTAL	4 701	- 79 593
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
• Reclassement vers le résultat		
• Autres mouvements		
SOUS-TOTAL		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	- 560	- 1 133
TOTAL	4 141	- 80 726

NOTE 33 - IMPÔT RELATIF À CHAQUE COMPOSANTE DE GAINS ET PERTES DIRECTEMENT COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES

	31/12/09		31/12/08			
	Valeur brute	Impôt	Valeur nette	Valeur brute	Impôt	Valeur nette
Ecarts de conversion						
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	4 447	- 254	4 701	- 83 032	- 3 439	- 79 593
Réévaluation des instruments dérivés de couverture						
Réévaluation des immobilisations						
• Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies						
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	- 560		- 560	- 1 133		- 1 133
TOTAL DES VARIATIONS DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	3 887	- 254	4 141	- 84 165	- 3 439	- 80 726

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



INFORMATION SECTORIELLE

Répartition du bilan par activités - ACTIF

31/12/09	Banque de détail	Assurance	Banque de financement	Banque privée	Autres	Inter activités	Total
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	164 792						164 792
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	521 070						521 070
Instruments dérivés de couverture - Actif	93 584						93 584
Actifs financiers disponible à la vente	914 993						914 993
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 927 132	1 964				- 51 645	2 877 451
Prêts et créances sur la clientèle	9 025 863					- 38 002	8 987 861
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance							
Participations dans les entreprises MEE	- 8		24 304				24 296

31/12/08	Banque de détail	Assurance	Banque de financement	Banque privée	Autres	Inter activités	Total
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	150 033						150 033
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	726 064						726 064
Instruments dérivés de couverture - Actif	119 247						119 247
Actifs financiers disponible à la vente	920 125	31					920 156
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 028 619	6 484				- 61 750	2 973 353
Prêts et créances sur la clientèle	8 838 155					- 49 409	8 788 746
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance							
Participations dans les entreprises MEE	5		26 111				26 116

Répartition du bilan par activités - PASSIF

31/12/09	Banque de détail	Assurance	Banque de financement	Banque privée	Autres	Inter activités	Total
Banques centrales, CCP - Passif							
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	22 371						22 371
Instruments dérivés de couverture - Passif	80 324						80 324
Dettes envers les établissements de crédit	1 604 435					- 44 618	1 559 817
Dettes envers la clientèle	7 080 897					- 45 029	7 035 868
Dettes représentées par un titre	3 597 051						3 597 051

31/12/08	Banque de détail	Assurance	Banque de financement	Banque privée	Autres	Inter activités	Total
Banques centrales, CCP - Passif							
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	26 744						26 744
Instruments dérivés de couverture - Passif	137 896						137 896
Dettes envers les établissements de crédit	1 591 109					- 53 414	1 537 695
Dettes envers la clientèle	6 778 605					- 57 745	6 720 860
Dettes représentées par un titre	4 196 852						4 196 852



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

Répartition du compte de résultat par activités

31/12/09	Banque de détail	Assurance	Banque de financement	Banque privée	Autres	Inter activités	Total
Produit net bancaire	360 407	1 440				- 7 956	353 891
Frais généraux	- 219 109	- 964				7 956	- 212 117
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	141 298	476					141 774
Coût du risque	- 25 808	12					- 25 796
Gains sur autres actifs*	- 84		1 246				1 162
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	115 406	488	1 246				117 140
Impôt sur les sociétés	- 30 398	- 86					- 30 484
Gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées							
RÉSULTAT NET COMPTABLE	85 008	402	1 246				86 656
Minoritaires	- 438						- 438
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	85 446	402	1 246				87 094

31/12/08	Banque de détail	Assurance	Banque de financement	Banque privée	Autres	Inter activités	Total
Produit net bancaire	294 130	1 512				- 12 846	282 796
Frais généraux	- 223 245	- 1 070				12 846	- 211 469
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	70 885	442					71 327
Coût du risque	- 50 423						- 50 423
Gains sur autres actifs*	2 843		6 471				9 314
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	23 305	442	6 471				30 218
Impôt sur les sociétés	3 564	- 211					3 353
Gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées		16 079					16 079
RÉSULTAT NET COMPTABLE	26 869	16 310	6 471				49 650
Minoritaires	141	9					150
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	26 728	16 301	6 471				49 500

* Y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition.

Répartition du bilan et du résultat par zones géographiques

Le Groupe CM LACO exerce son activité en France Métropolitaine.

COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S.

Annexe aux comptes publiables



AUTRES INFORMATIONS

NOTE 11 - JUSTE VALEUR

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS AU COÛT AMORTI

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2009. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur. Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts, ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du Groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus values ou les moins values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre.

Montants en k€	31/12/09			31/12/08		
	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins values latentes
ACTIFS						
• Prêts et créances sur établissements de crédit	2 488 669	2 877 451	- 388 782	2 709 464	2 973 353	- 263 889
• Prêts et créances à la clientèle	9 338 386	8 987 861	350 525	9 267 637	8 788 746	478 891
• Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance						
PASSIFS						
• Dettes envers les établissements de crédit	1 436 664	1 559 817	123 153	1 514 603	1 537 695	23 092
• Dettes envers la clientèle	6 251 254	7 035 868	784 614	6 120 023	6 720 860	600 837
• Dettes représentées par un titre	3 603 146	3 597 051	- 6 095	4 197 515	4 196 852	- 663
• Dettes subordonnées						

NOTE 12 - DIVIDENDES

L'entité consolidante a prévu de verser hors Groupe CM LACO : 5 218 k€.



COMPTES CONSOLIDÉS NORMES I.F.R.S. Annexe aux comptes publiables

NOTE 13 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Montants en k€	31/12/09		31/12/08	
	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par intégration proportionnelle
ACTIFS				
• Prêts et créances sur établissements de crédit > <i>Dont comptes ordinaires</i>	666 358 203 608		668 486 220 679	
• Prêts et créances à la clientèle	28 500	72	28 500	53
• Actifs à la juste valeur par résultat	60 669		105 884	
• Actifs disponibles à la vente	19 958		19 958	
• Actifs détenus jusqu'à l'échéance				
• Instruments dérivés de couverture	12 659			
• Actifs divers	21 705		20 136	
PASSIFS				
• Dettes envers les établissements de crédit > <i>Dont comptes ordinaires</i>	1 104 267		1 093 358	
• Instruments dérivés de couverture				
• Passifs à la juste valeur par résultat				
• Dettes envers la clientèle	85 360		85 360	
• Dettes représentées par un titre	58 098		157 034	
• Dettes subordonnées				

NOTE 14 - INFORMATIONS AU TITRE DU PILIER 3 DE BÂLE II

En application de l'arrêté du 20 février 2007, le CM LACO mettra à disposition sur son site internet courant 2010, la publication des informations quantitatives et qualitatives relatives à son activité de gestion des risques.





RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- > le contrôle des comptes consolidés du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- > la justification de nos appréciations ;
- > la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- > Comme indiqué dans la note 3.2 de la partie "Principes et méthodes comptables" de l'annexe aux états financiers consolidés, votre Groupe constitue des dépréciations et provisions destinées à couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non

recouvrement et à leur couverture par des dépréciations et provisions sur base individuelle et collective.

- > Votre Groupe constitue des provisions pour couvrir le risque de conséquences potentiellement défavorables des engagements liés aux comptes et plans Epargne Logement (note 3.10 de la partie "Principes et méthodes comptables" de l'annexe). Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de cette provision et avons vérifié que la note 18 de l'annexe aux états financiers consolidés donne une information appropriée.

- > Votre Groupe détient des positions sur titres et sur instruments financiers. Les notes 3.4 et 3.5 de l'annexe aux comptes consolidés exposent les règles et méthodes comptables relatives aux titres et instruments financiers. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues par le Groupe et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nantes, le 9 avril 2010.

Les commissaires aux comptes :

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

STREGO

Franck Noël
Associé

Alain Siloret
Associé

